

VIOLENCES SEXUELLES EN MILIEU UNIVERSITAIRE

Résultats de l'enquête ESSIMU
pour l'Université de Moncton
au Nouveau-Brunswick

Juin 2023

Lise Savoie, Marie-Andrée Pelland, Sylvie Morin,
Ihssane Fethi et Manon Bergeron



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON



*Ce qu'en disent
étudiant.es
enseignant.es
et employé.es*



Chaire de recherche

SUR LES **VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES**
en milieu d'enseignement supérieur



Table des matières

1.	INTRODUCTION	8
2.	MÉTHODOLOGIE	10
2.1.	POPULATION VISÉE	10
2.2.	PROCÉDURE DE RECRUTEMENT ET DE COLLECTE DES DONNÉES	10
2.3.	QUESTIONNAIRE EN LIGNE	10
2.4.	DESCRIPTION DU QUESTIONNAIRE UTILISÉ	11
2.5.	CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES	14
2.6.	TAUX DE RÉPONSE ET PONDÉRATION DE L'ÉCHANTILLON	14
2.7.	ANALYSES STATISTIQUES EFFECTUÉES	14
2.8.	PROFIL DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS	15
3.	RÉSULTATS	17
3.1.	MULTIPLES MANIFESTATIONS DE LA VIOLENCE SEXUELLE	17
3.2.	VIOLENCE SEXUELLE : UN PROBLÈME FRÉQUENT À L'UNIVERSITÉ ?	21
3.3.	QUELS SONT LES GESTES PRÉCIS RAPPORTÉS PAR LES VICTIMES ?	24
3.4.	CARACTÉRISTIQUES ET CONTEXTES DES ÉVÉNEMENTS DE VSMU	25
3.5.	CONSÉQUENCES VÉCUES À LA SUITE DES ÉVÉNEMENTS DE VSMU	27
3.6.	DÉVOILEMENT DES ÉVÉNEMENTS ET RÉACTIONS SOCIALES	30
3.7.	SIGNALEMENT ET DÉNONCIATION	31
3.8.	TYPE D'AIDE SOUHAITÉE PAR L'UNIVERSITÉ DANS L'ÉVENTUALITÉ D'UN ÉVÉNEMENT DE VIOLENCE SEXUELLE EN MILIEU UNIVERSITAIRE	35
3.9.	TÉMOIN OU CONFIDENT.E D'ÉVÉNEMENTS DE VIOLENCE SEXUELLE EN MILIEU UNIVERSITAIRE	36
3.10.	CONNAISSANCE DES RESSOURCES	39
3.11.	AUTRES EXPÉRIENCES	39
3.12.	CONSENTEMENT SEXUEL	40
3.13.	OPINIONS SUR LA CULTURE DU VIOL	41
3.14.	SENTIMENT DE DÉTRESSE	43
4.	FAITS SAILLANTS, PISTES DE RÉFLEXION ET RECOMMANDATIONS	44
4.1.	FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS DE ESSIMU - UNIVERSITÉ DE MONCTON	44
4.1.1.	VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL : UNE RÉALITÉ QUI N'ÉPARGNE PAS L'UNIVERSITÉ DE MONCTON	45

4.1.2.	CONSÉQUENCES DE LA VSMU SONT BIEN RÉELLES	45
4.1.3.	STATISTIQUES INSTITUTIONNELLES SUR LA VSMU NE SONT QUE LA POINTE DE L'ICEBERG	46
4.1.4.	ATTITUDES PERNICIEUSES : LA SENSIBILISATION ET L'ÉDUCATION SONT ENCORE NÉCESSAIRES	47
4.2.	PISTES DE RÉFLEXION ET RECOMMANDATIONS	48
4.2.1.	POUVOIR D'AGIR COLLECTIF, SENSIBILISATION ET FORMATION	48
4.2.2.	POLITIQUE SUR LA VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL	49
4.2.3.	PROCESSUS DE SIGNALEMENT ET PLAINTES	50
4.3.	COMPARAISON DES RÉSULTATS AVEC D'AUTRES ENQUÊTES ESSIMU	50
4.4.	LIMITES MÉTHODOLOGIQUES	53
5.	CONCLUSION ET REMERCIEMENT	54

Liste des tableaux

Tableau 1:	Distribution du genre et du statut dans la population universitaire et dans l'échantillon	15
Tableau 2:	Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon pour l'Université de Moncton	16
Tableau 3:	Pourcentage des participants.es ayant rapporté des événements de VSMU, par forme	21
Tableau 4:	Cooccurrence des VSMU parmi les personnes ayant rapporté de la violence sexuelle	22
Tableau 5:	Pourcentage des participant.es ayant rapporté des événements de VSMU depuis leur arrivée à l'université et dans la dernière année, par caractéristique sociodémographique	23
Tableau 6:	Lors des événements de VSMU vécus depuis l'arrivée à l'université, mon statut à l'université était...	24
Tableau 7:	Formes de violence rapportées selon le statut et le genre	24
Tableau 8 :	Les gestes de VSMU, vécus depuis l'arrivée à l'université, ont été commis au moins une fois par...	26
Tableau 9:	Fréquences des contextes dans lesquels ont eu lieu les événements de VSMU vécus depuis l'arrivée à l'université	27
Tableau 10:	Fréquences des conséquences vécues suite aux événements de VSMU	28
Tableau 11:	Fréquences des dévoilements des événements de VSMU vécus depuis l'arrivée à l'université	30
Tableau 12:	Fréquences des signalements ou dénonciations aux instances depuis l'arrivée à l'université, selon le genre et le statut actuel	32
Tableau 13:	Fréquences des raisons de non-dénonciation des événements de VSMU aux instances/ressources de l'université	33
Tableau 14:	Fréquences des types d'aide souhaitée dans l'éventualité d'un événement de VSMU	35

Tableau 15: Fréquences du nombre de personnes ayant été témoins ou confidentes d'événements de VSMU depuis leur arrivée à l'université 36

Tableau 16: Fréquences des formes de VSMU dont les personnes ont été témoin et l'événement considéré comme le plus grave 38

Tableau 17: Fréquences des énoncés reflétant les attitudes à l'égard du consentement sexuel 40

Tableau 18: Comparaison des résultats aux autres enquêtes 50

Liste des figures

Figure 1: Fréquences des signalements et dénonciations des VSMU aux instances ou ressources pour les événements de VSMU vécus depuis l'arrivée à l'université 32

Figure 2 : Mots clés utilisés par les femmes afin de décrire la culture du viol 42

Figure 3 : Mots clés utilisés par les hommes afin de décrire la culture du viol 43

FAITS SAILLANTS POUR L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

L'Enquête sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire (ESSIMU) a été réalisée à l'Université de Moncton au cours de l'automne 2021 et l'hiver 2022 (du 19 octobre 2021 au 19 février 2022).

Cette enquête visait tout particulièrement à documenter les violences sexuelles vécues en milieu universitaire (VSMU) à l'Université de Moncton. Le questionnaire, administré en ligne, a permis de rendre compte d'un large éventail de manifestations de violence sexuelle vécues par l'ensemble de la communauté universitaire (personnes étudiant ou travaillant à l'université). Celui-ci portait sur trois formes de violence sexuelle, soit le harcèlement sexuel (comportements verbaux et non verbaux qui traduisent des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes), les comportements sexuels non désirés (comportements verbaux et non verbaux à caractère sexuel, offensants, non désirés ou non réciproques, incluant la tentative de viol et l'agression sexuelle) et la coercition sexuelle (chantage en retour de récompenses).

Ce sont 285 membres de la communauté universitaire (étudiant.es et employé.es) qui ont répondu au questionnaire en ligne et dont les données ont été pondérées pour refléter les caractéristiques de la population universitaire (n = 7364). Les réponses des membres des trois campus (Moncton, Edmundston et Shippagan) ont été traitées comme un tout.

Plusieurs constats émergent de cette enquête quant à la présence de VSMU au sein de l'Université de Moncton et des effets de cette violence chez les personnes touchées. Les principaux constats sont résumés ici :

- [VSMU et statut] **Les VSMU touchent autant les étudiant.es que les employé.es de l'université** (enseignant.es, cadres et employé.es de tous les groupes);
- [VSMU] **Deux personnes sur cinq (41,8 %) indiquent avoir vécu au moins une forme de violence sexuelle commise par une autre personne affiliée à l'université depuis leur entrée à l'université**

de Moncton. De façon plus spécifique, parmi ces personnes, 37 % des répondant.es ont rapporté avoir vécu du harcèlement sexuel, 19 % indiquent avoir vécu des comportements sexuels non désirés et 2 % des répondant.es disent avoir subi de la coercition sexuelle;

- [VSMU dernière année] **Au cours de l'année 2020-2021, c'est un peu plus de 1 personne sur 5 (21,2 %) qui a vécu une forme de VSMU;**
- [VSMU et genre] **Les VSMU sont des violences genrées.** Bien que certains hommes soient victimes de VSMU, les femmes, étudiantes ou membres du personnel, sont les plus touchées par les trois formes de VSMU;
- [VSMU et groupes à risque] **Toutes et tous ne sont pas égaux devant la VSMU.** En fait, les membres de certains groupes sont plus à risque de vivre des VSMU, soit les **personnes autochtones et les personnes de la diversité sexuelle. Les personnes vivant avec un handicap ou un problème de santé au quotidien sont plus à risque de vivre du harcèlement sexuel que les autres groupes ;**
- [Conséquences] La vie quotidienne des personnes victimes est perturbée par les multiples conséquences associées aux VSMU. **Plus d'une victime sur deux (58 %) rapporte diverses conséquences dommageables ayant un impact sur une ou plusieurs sphères de sa vie comme la santé physique, les habitudes de vie, d'études ou de travail, la vie intime ou le parcours scolaire ou professionnel.** Pour 1 personne sur 4, les conséquences s'apparentent à l'état de stress post-traumatique (ex. : fournir des efforts pour éviter des situations rappelant l'événement ou être constamment sur ses gardes);
- [Dévoilement] Plusieurs victimes gardent le silence et n'en ont jamais parlé à leur entourage : **en effet, plus de deux personnes sur cinq (44,8 %) n'ont pas dévoilé la situation de VSMU à quiconque.**
- [Signalements et dénonciations] **Une large majorité des personnes victimes de VSMU (86 %) ne font aucun signalement ou plainte aux instances de l'Université.** Les raisons les plus fréquemment évoquées pour ne pas signaler réfèrent à une forme de banalisation, soient de ne pas trouver l'incident assez grave (60,1 %) ou de ne pas considérer l'événement comme une forme de VSMU (36,7 %). D'autres personnes expliquent leur silence par le fait de vouloir mettre l'incident derrière soi pour ne plus y penser (42,5 %) ou de se sentir capable de gérer la situation par soi-même (38,8 %). Plusieurs victimes mentionnent également ne pas avoir voulu

dénoncer de peur de ne pas être pris au sérieux par les instances de l'université (27,2 %) ou par peur de ne pas avoir suffisamment de preuves pour que les instances de l'université puissent intervenir (29,7 %).

- [Témoignage/confidant] Les VSMU ne touchent pas que les victimes. Une personne sur trois (**32,4 %**) a rapporté avoir été témoin ou avoir reçu une confiance de la part d'une autre personne de la communauté universitaire victime de VSMU;

L'enquête ESSIMU constitue une première initiative auprès de la population universitaire francophone du Nouveau-Brunswick pour documenter les violences

sexuelles, non pas exclusivement auprès de la population étudiante, mais auprès de toute la communauté universitaire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs de l'université. **L'équipe ESSIMU tient à remercier les personnes ayant répondu au questionnaire en ligne, de même que tous les groupes et instances ayant relayé l'invitation** à ces fins.

Les pages suivantes offrent une synthèse, sous forme d'infographie, des résultats de l'enquête ESSIMU à l'Université de Moncton pour les étudiant.es et les employé.es.

Tableau 1: Pourcentage des participants.es ayant rapporté des événements de VSMU, par forme

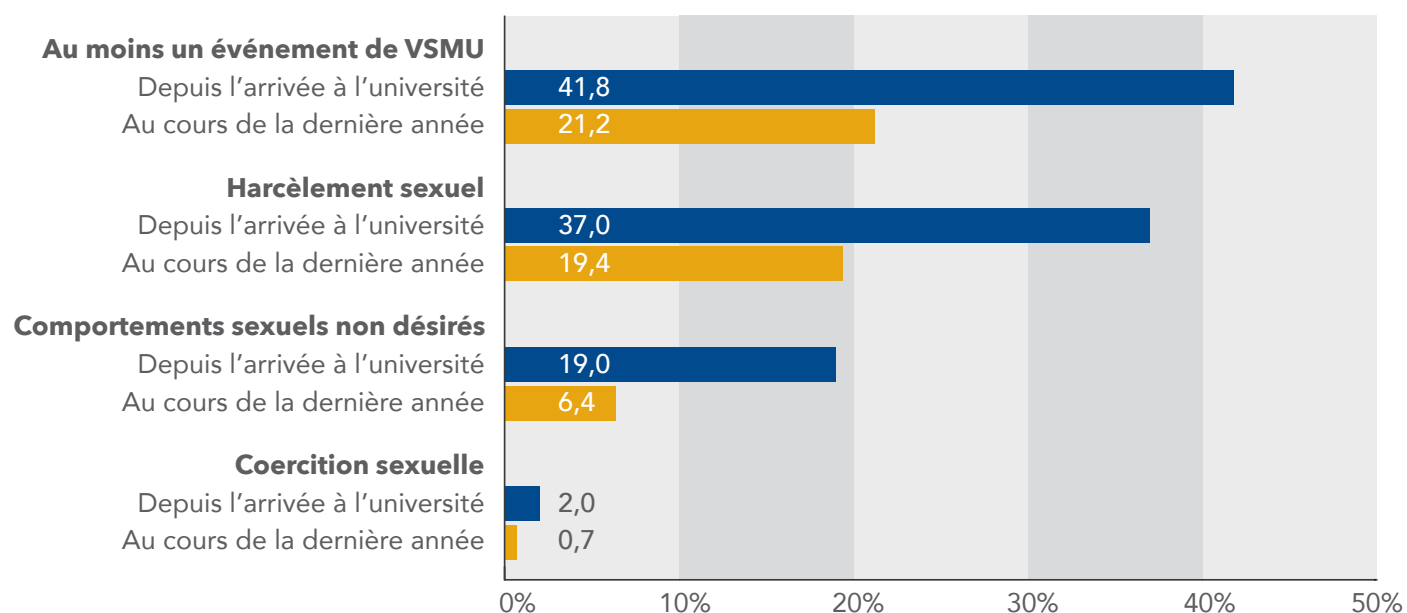


Tableau 2: Cooccurrence des VSMU, depuis l'arrivée à l'université parmi le 41,8% de personnes ayant rapporté de la violence sexuelle

Formes de VSMU	%
1 forme	65
Harcèlement sexuel (HS)	53,7
Comportements sexuels non désirés (CSND)	11,4
2 formes	31,1
Harcèlement sexuel + Comportements sexuels non désirés (HS+CSND)	30,2
Harcèlement sexuel + Coercition sexuelle (HS+CS)	0,9
3 formes (HS + CSND + CS)	3,8

INDIVIDUS COMMETTANT DES GESTES DE VSMU

Personne
qui commet
les gestes



**GENRE
MASCULIN**
(81,6 % vs 37,2 % par une
personne de genre féminin)

CONSÉQUENCES

1 sur **2**
VICTIME

(58 %) rapporte diverses
conséquences dommageables
ayant un impact sur une
ou plusieurs sphères de sa vie

Chez certains groupes,
les conséquences sont
plus nombreuses

78,4%

personnes de
minorités sexuelles

46,7%

personnes d'orientation
hétérosexuelle

75,8%

personne avec
handicap

47%

personne
sans handicap

2 sur **5**
44,8 %

n'ont pas dévoilé
la situation de VSMU
à quiconque

TÉMOIN/CONFIDENT

1 sur **3**
32,4 %

a rapporté avoir été
témoin ou avoir reçu
une confiance

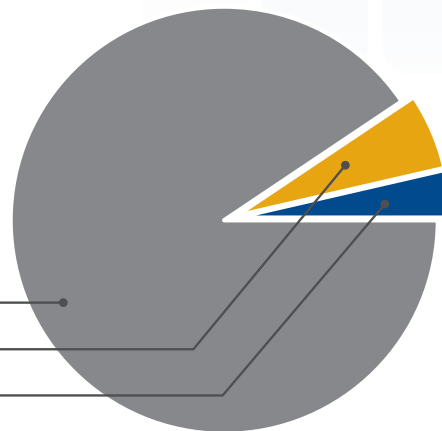
**FEMMES
18,9%**

**HOMMES
6,4%**

Fréquences des signalements et dénonciations des VSMU aux instances ou ressources pour les événements de VSMU vécus depuis l'arrivée à l'université

Avez-vous signalé ou dénoncé
les événements aux instances/
ressources de l'université ?

Non, aucun événement 86 %
Oui et non, certains événements 7,7 %
Oui, tous les événements 6,3 %



Principales raisons de non-dénonciation des événements de VSMU aux instances/ressources de l'université

Je croyais que la situation n'était pas assez grave pour la signaler **60,1 %**

Je voulais simplement mettre l'incident derrière moi et ne plus y penser **42,5 %**

Je me sentais capable de gérer la situation par moi-même **38,8 %**

Je n'avais pas considéré cet événement comme étant du harcèlement
ou une violence sexuelle **36,7 %**

Je craignais de ne pas avoir suffisamment de preuves pour que les instances de
l'université puissent intervenir **29,7 %**

Je craignais que des personnes de l'université ne prennent
pas la situation au sérieux **27,2 %**

Je craignais que ma plainte ne soit pas traitée de manière confidentielle **19,9 %**

Je n'avais pas confiance dans les personnes ou
instances/ressources de l'université **18,9 %**

Je ne savais pas à qui m'adresser à l'université **17 %**

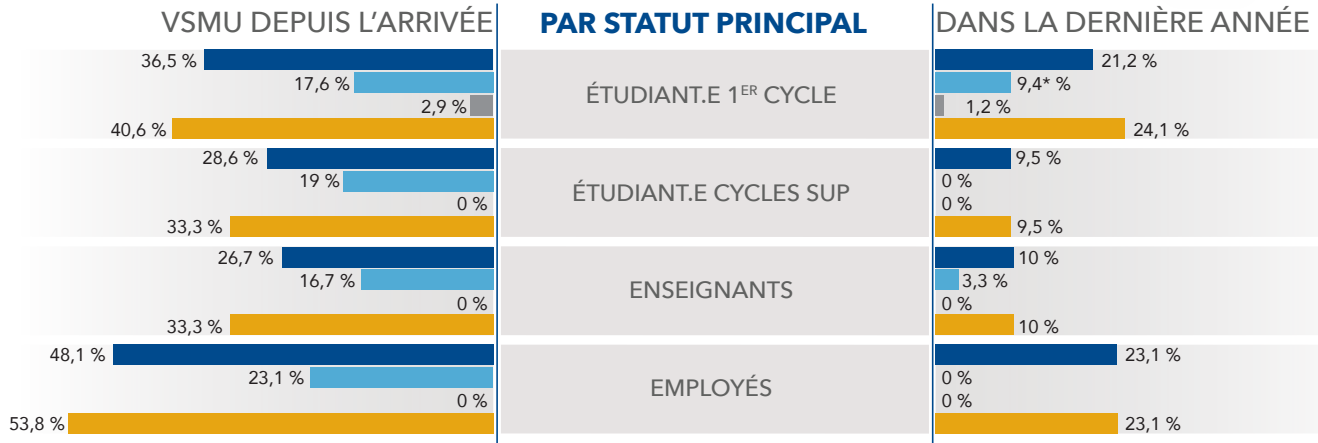
Je trouvais les démarches trop compliquées pour
dénoncer la situation à l'université **17 %**

Savoie, Lise; Pelland, Marie-Andrée; Morin, Sylvie; Bergeron, Manon; Fethi, Hssane (2023). Résultats principaux
ESSIMU UMoncton.

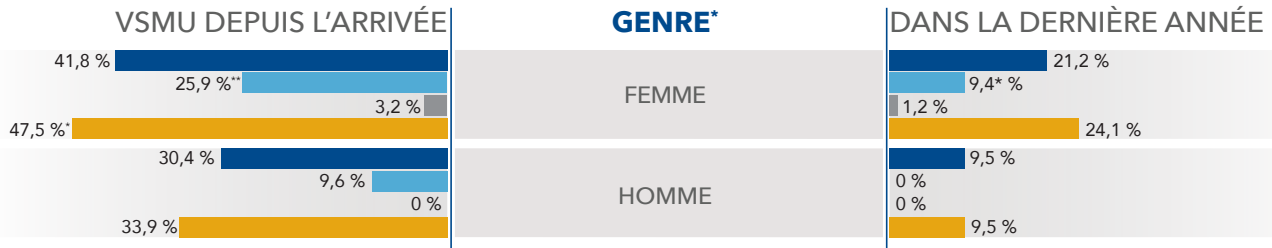
Pourcentage des participant.es ayant rapporté des événements de VSMU depuis leur arrivée à l'université et dans la dernière année.

■ HS ■ ND ■ CS ■ VSMU

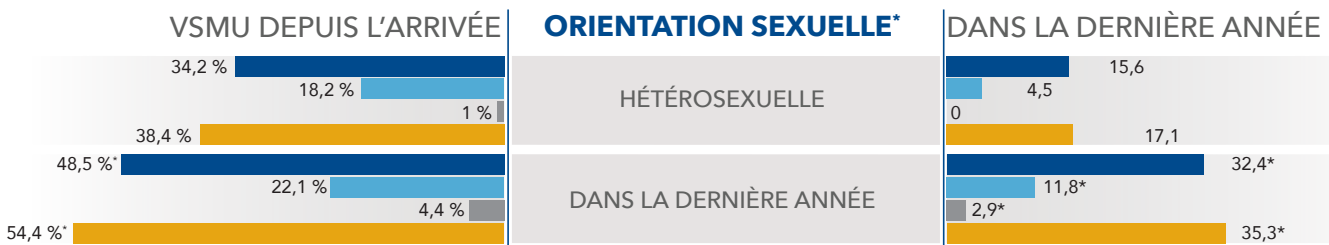
Les **VSMU** touchent autant les **étudiant.es** que les **employé.es** de l'université.



Bien que certains hommes soient victimes de VSMU, les **femmes sont les plus touchées par les trois formes de VSMU.**



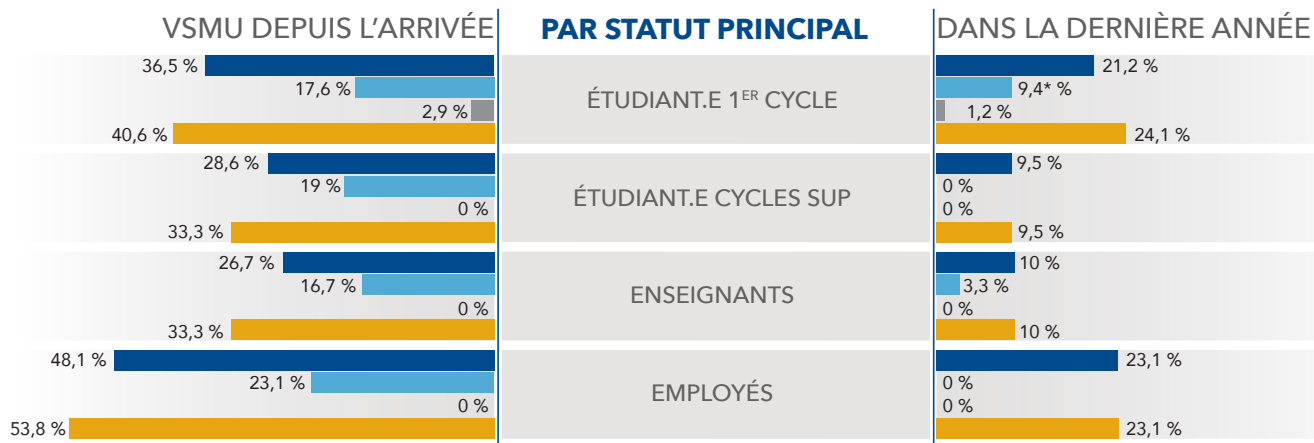
Toutes et tous ne sont pas égaux devant la VSMU.
En fait, les membres de certains groupes sont plus à risque de vivre des VSMU, par exemple les **personnes de la diversité sexuelle.**



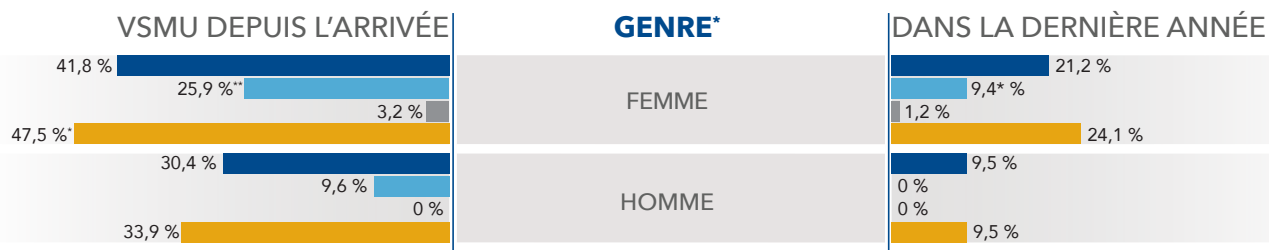
Pourcentage des participant.es ayant rapporté des événements de VSMU depuis leur arrivée à l'université et dans la dernière année.

■ HS ■ ND ■ CS ■ VSMU

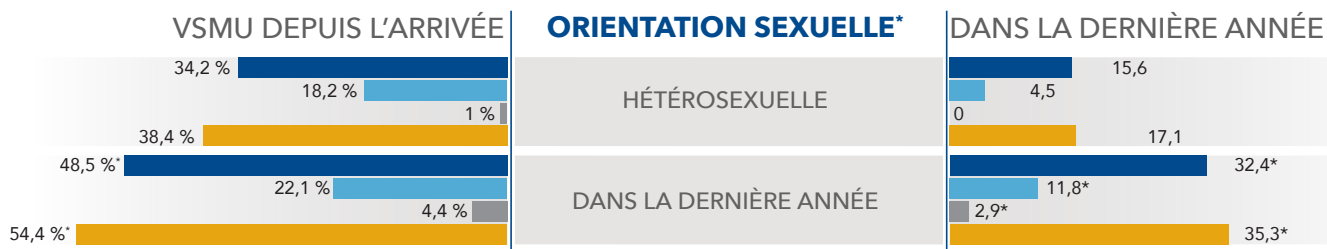
Les **VSMU** touchent autant les **étudiant.es** que les **employé.es** de l'université.



Bien que certains hommes soient victimes de VSMU, les **femmes sont les plus touchées par les trois formes de VSMU.**



Toutes et tous ne sont pas égaux devant la VSMU.
En fait, les membres de certains groupes sont plus à risque de vivre des VSMU, par exemple les **personnes de la diversité sexuelle.**



1. INTRODUCTION

Les travaux précurseurs portant sur le consentement et la violence à caractère sexuel à l'Université de Moncton réalisés en 2016 avaient permis d'établir une première ébauche qualitative de la problématique chez les étudiantes et étudiants. Souhaitant brosser un portrait plus complet pour l'ensemble de la population universitaire, l'équipe de recherche s'est alliée à la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) afin de reproduire l'« Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU) : Ce qu'en disent étudiant.es et employé.es » réalisée dans plusieurs universités québécoises. Ce rapport présente les résultats détaillés de l'enquête réalisée auprès de la communauté universitaire de l'Université de Moncton entre octobre 2021 et février 2022. Ce sont ainsi les réponses de 273 personnes au questionnaire en ligne qui sont analysées ici, ces répondant.es étant étudiant.es, professeur.es, chargé.es de cours, cadres, employé.es de tous les groupes. Les données ont été pondérées selon le genre et le statut afin de corriger la représentativité de l'échantillon et pour extrapoler les résultats du sondage à l'ensemble de la population universitaire.

Afin de bien comprendre la conception de la violence sexuelle à partir de laquelle l'enquête ESSIMU est construite, voici une explication détaillée issue du rapport ESSIMU (Bergeron et al., 2016)

Partant d'une définition large de la violence sexuelle, le regard se porte sur différents types de manifestations, tels que : l'agression sexuelle, l'exhibitionnisme, le voyeurisme, le harcèlement sexuel, le cyberharcèlement, l'attouchement non désirés, la menace de viol, le chantage sexuel et diverses formes de comportements sexuels non désirés ou non consentis. Cette définition inclusive de la violence sexuelle concorde avec la définition présentée par les Centers for Disease Control and Prevention (CDC), aux États-Unis, quant aux recommandations portant sur la surveillance de la violence sexuelle (Basile, Smith, Breiding, Black et Mahendra, 2014). En ne se limitant pas au harcèlement ou aux agressions sexuelles telles que définies par la loi, cette terminologie couvre un spectre plus étendu d'expériences.

Au-delà de la brutalité physique, elle caractérise certains comportements de nature verbale et s'étend notamment aux cyberenvironnements. Elle s'inscrit également dans un paradigme qui permet de concevoir les violences sexuelles dans leur dynamique genrée, systémique et de continuum, comme le proposent de nombreuses chercheuses et militantes féministes, depuis les travaux pionniers de Kelly (1987) et de Hanmer (1977).

Cette approche se justifie d'abord parce que diverses formes de violence sexuelle existent et souvent se cumulent, d'autant plus que les circonstances où elles se produisent sont très diversifiées, en contexte universitaire : séance de cours, travail en équipe de recherche, entraînement au gymnase, vie quotidienne en résidence étudiante, activités festives de tous ordres, conférences en milieux éloignés, etc. Ensuite, notre approche féministe permet de prendre en compte les différents rapports de pouvoir à l'œuvre dans la problématique des VSMU. Ainsi, la vie universitaire implique des relations hiérarchiques – par exemple, entre enseignant.e et étudiant.e ou entre employeur.e et employé.e – marquées par des différentiels de statut, de prestige, de capital social, etc. D'autre part, et comme le reste de la société, la vie universitaire apparaît traversée par la dynamique des rapports sociaux de sexe. Il est question ici des rapports de pouvoir qui « fabriquent » le genre comme système de division, comme marqueur d'inégalités entre femmes et hommes, et ce, de manière imbriquée avec d'autres marqueurs sociaux comme l'âge, la situation socio-économique, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle ou le fait de vivre avec un handicap (Cardi, Naudier et Pruvost, 2005; Kergoat, 2010; Scott et Varikas, 1988; Pfefferkorn, 2007). Enfin, parce que les commentaires à connotation sexuelle, le harcèlement et les pressions de type chantage ou manipulation pour avoir des relations sexuelles se produisent plus souvent que les attaques physiques, concevoir la violence à caractère sexuel selon un continuum favorise la mise en lumière du caractère répréhensible de comportements socialement banalisés, voire minimisés, tant par les agresseurs que par les victimes elles-mêmes. En ce sens, recourir également à la notion de culture du viol vise à

inclure dans l'analyse l'environnement social qui (re)produit ces violences ciblant majoritairement les femmes et culpabilise les victimes tout en déculpabilisant les coupables. La notion de culture du viol a d'ailleurs été élaborée à partir des années 1970 par des féministes américaines pour qualifier un ensemble de paramètres présidant aux agressions à caractère sexuel commises sur les campus universitaires et dans les milieux sportifs (Buchwald et al., 1993). (Bergeron et al., 2016, p.2-3)

En cohérence avec cette perspective théorique, ce rapport vise à :

- Brosser un portrait détaillé de la problématique de la violence à caractère sexuel ;
- Cerner les attitudes de la communauté universitaire sur les questions du consentement sexuel et de la culture du viol ;
- Saisir les connaissances et les perceptions de la communauté universitaire quant aux services offerts à l'université en lien avec la problématique (signalement, plainte, intervention, prévention, etc.) ;
- Établir des recommandations permettant à la communauté universitaire d'agir de façon concertée sur la violence à caractère sexuel.

2. MÉTHODOLOGIE

La méthode du sondage (Blais et Durand, 2009), introduite un questionnaire, a été utilisée afin de réaliser la collecte des données. Dans le but de faciliter le recrutement et pour des questions de faisabilité, le questionnaire a été mis en ligne. Cette stratégie de collecte de données virtuelles assure également la confidentialité des participantes et participants, considérant la nature sensible des sujets abordés. Le serveur d'hébergement utilisé est Qualtrics, qui atteint les exigences de confidentialité et de gestion de données des comités institutionnels d'éthique de la recherche (l'UQAM détient une licence institutionnelle dont le serveur est situé à Toronto).

¹ BERGERON, M., HÉBERT, M., RICCI, S., GOYER, M.-F., DUHAMEL, N., KURTZMAN, L., AUCLAIR, I., CLENNETT-SIROIS, L., DAIGNEAULT, I., DAMANT, D., DEMERS, S., DION, J., LAVOIE, F., PAQUETTE, G. et S. PARENT (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Montréal : Université du Québec à Montréal. https://chairesvssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU_COMPLET.pdf

2.1. POPULATION VISÉE

La population visée inclut toute la communauté universitaire de l'Université de Moncton, soit celle des campus de Moncton, d'Edmundston et de Shippagan. Toutes les personnes travaillant ou étudiant dans ces institutions étaient admissibles au questionnaire en ligne : les étudiant.es, les professeur.es, les chargé.es d'enseignement, les chargé.es de cours, les cadres et les employé.es de tous les groupes (bureau, technique, professionnel, métiers et services). Le seul critère d'inclusion pour participer à ce sondage était donc de travailler ou d'étudier à l'un des trois campus de l'Université de Moncton au moment de la collecte des données.

2.2. PROCÉDURE DE RECRUTEMENT ET DE COLLECTE DE DONNÉES

La collecte des données s'est déroulée entre octobre 2021 et février 2022. Plusieurs stratégies ont été déployées pour le recrutement de l'échantillon. La principale stratégie consistait à l'envoi d'un courriel d'invitation à remplir le questionnaire adressé à toute la communauté universitaire via les listes institutionnelles. L'équipe de recherche a privilégié ce moyen pour s'assurer que chaque personne, employée ou étudiante, reçoit l'invitation contenant l'hyperlien menant directement au questionnaire. Par ailleurs, l'information a également été diffusée sur les téléviseurs du campus d'Edmundston et dans le courriel hebdomadaire regroupant les nouvelles du campus.

Les autres stratégies de recrutement réalisées sont l'exposition d'affiches dans les différents pavillons, bibliothèques et résidences de chaque campus, la création d'une page Facebook incluant le lien menant directement au questionnaire en ligne (<https://www.facebook.com/profile.php?id=100076250430981>), la diffusion de deux capsules vidéo et de 9 infographies (Saviez-vous que? Représentation et expérience du consentement chez les étudiant.es de l'Université de Moncton) associées à une invitation à participer à la recherche, incluant un lien menant au questionnaire en ligne.

Enfin, des membres de l'équipe ont appelé leurs étudiant.es et leurs collègues à participer à l'enquête, de même qu'à la publiciser au sein de leurs réseaux respectifs.

2.3. QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Le questionnaire en ligne utilisé dans le cadre de cette recherche est celui développé pour ESSIMU (Bergeron et al., 2016). Des informations détaillées sur le processus de développement et de validation du questionnaire sont disponibles dans le rapport de recherche de l'enquête ESSIMU¹. L'équipe a toutefois effectué un travail d'adaptation afin d'ajuster le questionnaire à la réalité institutionnelle de l'Université de Moncton, notamment :

- 1) Toutes les questions liées au statut universitaire ont été adaptées afin de refléter les catégories d'emploi existantes;
- 2) Dans la section «Dévoilement», les questions ont été adaptées afin de refléter la structure institutionnelle;
- 3) Une question a été ajoutée afin d'examiner les événements de VSMU en contexte virtuel durant les activités d'enseignement et de travail tenues en ligne durant la pandémie;
- 4) Une section sur le consentement sexuel a été ajoutée (tirée de PIECES², basée sur Humphreys, T. P. (2000). *Sexual Consent in Heterosexual Dating Relationships: Attitudes and Behaviours of University Students* (Thèse doctorale). Université de Guelph);
- 5) La section sur la connaissance des ressources à l'Université de Moncton a été adaptée afin de refléter la structure de services institutionnelle.

2.4. DESCRIPTION DU QUESTIONNAIRE UTILISÉ

Le questionnaire, principalement quantitatif, est composé de 14 sections. Toutefois, la section 6 comportait des questions ouvertes permettant aux personnes sondées de témoigner de leurs expériences de VSMU. De plus, lorsque le choix de réponse «autre» était sélectionné pour certaines questions, les participant.es pouvaient préciser en ajoutant de courtes réponses écrites. Ce rapport reprend donc les analyses statistiques tirées des données quantitatives, ainsi que des citations tirées des réponses ouvertes et des récits.

1. Données sociodémographiques

Dans cette section, les caractéristiques sociodémographiques des participant.es sont recueillies

(p.ex. statut principal à l'université, âge, genre, orientation sexuelle, identification à une communauté autochtone, appartenance à une minorité visible).

2. Événements survenus en milieu universitaire ($\alpha = 0,88$)

La première partie de cette section s'intéresse à la fréquence des diverses situations de VSMU, alors que la deuxième documente les contextes dans lesquels se sont déroulées les situations rapportées. La première sous-section reprend une version traduite du Sexual Experiences Questionnaire (Fitzgerald et al., 1999), un instrument validé dont la traduction a été réalisée par l'équipe ESSIMU Québec. Dans cet instrument, 21 items sont utilisés pour investiguer trois types de violence sexuelle : 1) le harcèlement sexuel (comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes); 2) les comportements sexuels non désirés (comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques qui incluent la tentative de viol et l'agression sexuelle); 3) la coercition sexuelle (chantage en retour de considérations futures liées à l'emploi ou aux études). Les coefficients de consistance interne pour ces trois dimensions sont respectivement de 0,83, 0,82 et 0,85. La personne doit indiquer si chacun des gestes a été commis envers elle depuis son arrivée à l'université et depuis les 12 derniers mois en utilisant les choix de réponses offerts soit : jamais, 1 fois, 2 fois ou plus. Afin de réaliser les analyses, les réponses ont été recodées sous forme dichotomique (oui/non).

Dans cette section, des questions investiguent les caractéristiques des personnes ayant commis les gestes de VSMU (le nombre de personnes, le genre, le statut à l'université, la position hiérarchique) et les contextes dans lesquels surviennent les événements à l'aide de listes de réponses.

Les trois prochaines sections interrogent davantage les répondant.es sur les événements rapportés à la section précédente et sont donc seulement complétées par les personnes reconnaissant au moins une situation de VSMU dans la section 2.

² Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES) Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A., et Bourget, C. (2020). Rapport de recherche de l'enquête PIECES : Violences sexuelles en milieu collégial au Québec. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/PIECES_Rapport-complet_Bergeron-octobre-2020.pdf

3. Répercussions possibles ($\alpha = 0,94$)

Dans cette section, les conséquences des événements de VSMU affectant le fonctionnement de la personne dans les diverses sphères de sa vie sont étudiées à partir de 12 énoncés. Sept de ceux-ci proviennent d'ESSIMU (inspirés des instruments développés par Banyard et al., 2007, et par l'Université d'Ottawa – Groupe de travail sur le respect et l'égalité, 2015). Les cinq autres énoncés, ajoutés dans PIECES et tirés du Primary Care PTSD (Prins et al., 2016), examinent plus précisément les symptômes habituellement associés à l'état de stress post-traumatique ($\alpha = 0,90$).

4. Dévoilement et soutien

Les questions de cette section vérifient si les personnes ayant vécu au moins une forme de VSMU ont dévoilé les événements à quelqu'un.e et si la réaction de la personne à qui le dévoilement a été fait a été aidante.

5. Signalement et dénonciation à l'université

Cette section traite la question du signalement ou de la dénonciation des VSMU aux ressources et/ou instances de l'université, ainsi qu'aux raisons de l'absence de signalement ou de dénonciation.

6. Récit des événements

Dans cette section, les répondant.es étaient invité.es à témoigner des événements de VSMU en réponse à une question ouverte. La consigne est la suivante : « Cette section vous permet de témoigner de cet événement avec une plus grande précision. [...] Pouvez-vous décrire une des situations vécues en contexte universitaire dont vous avez fait l'objet (une situation survenue une seule fois ou une situation qui s'est répétée dans le temps)? ».

Toutes les sections suivantes ont été complétées par l'ensemble des personnes répondantes, victimes ou non de VSMU.

7. Type d'aide souhaitée

La section 7 permet de cerner le type d'aide souhaitée à la suite d'un événement de VSMU, à l'aide de la consigne suivante : « Si un jour vous viviez des situations de harcèlement et de violences sexuelles par une personne de l'université (ou si vous en avez vécu), quel type d'aide souhaiteriez-vous obtenir? Veuillez svp cocher toutes les réponses qui s'appliquent ». Un choix de réponse est offert.

8. Témoin ou confident.e

Cette section explore la fréquence et la nature des situations où un.e répondant.e a été témoin d'une

VSMU ou a reçu des confidences quant à une situation de VSMU. L'interprétation que la personne témoin a fait de la situation, sa réaction face à celle-ci et sa décision d'intervenir ou non ont été questionnées, de même que le type d'intervention ou les raisons sous-jacentes à la non-intervention selon le cas.

9. Activités universitaires en ligne en lien avec la COVID-19

Cette section comporte une question sur le fait d'avoir été témoin ou personnellement visé par des VSMU dans le cadre des activités en ligne durant la COVID-19.

10. Victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte universitaire

Cette section permet de cerner la victimisation sexuelle à l'extérieur du contexte universitaire à partir de deux questions : 1) au cours de votre vie, une personne non affiliée à l'université vous a-t-elle touché.e sexuellement, alors que vous ne le vouliez pas, ou encore vous a-t-elle forcé.e à la toucher ou à toucher, d'une façon sexuelle, une autre personne?; 2) au cours de votre vie, une personne non affiliée à l'université vous a-t-elle forcé.e à avoir une relation sexuelle, incluant une pénétration orale, anale ou vaginale, alors que vous ne le vouliez pas?

11. Consentement sexuel ($\alpha = 0,88$).

Afin d'examiner les attitudes à l'égard du consentement sexuel, la traduction d'une partie du Sexual Consent Attitudes Scale de Humphreys (2000) réalisée par l'équipe de recherche ayant dirigé PIECES a été utilisée. Ce questionnaire comprend 12 énoncés.

12. Sentiment de détresse ($\alpha = 0,88$)

Cette section explore les sentiments de détresse à l'aide du Kessler Psychological Distress Scale-K6 (Kessler et al., 2003). Cette stratégie d'évaluation de la détresse est celle utilisée par Statistiques Canada (Sunderland et Findlay, 2013).

13. Opinions sur la culture du viol

La section 13 s'intéresse à la perception des répondant.es face à l'expression « culture du viol » à partir de trois questions : 1) êtes-vous familier-ière avec l'expression « culture du viol » (réponse entre « pas du tout » à « totalement ») ; 2) est-ce que la « culture du viol » est un problème dans votre université selon vous (réponse entre « pas du tout » à « totalement »), et; 3) nommez 3 idées, mots-clés ou événements que vous associez à l'expression « culture du viol ».

14. Connaissance des ressources à l'Université de Moncton

Dans cette section, la connaissance des ressources à l'Université de Moncton est explorée, en ce qui concerne les services (santé et psychologie, intervention en violence à caractère sexuel, sécurité) et de processus (signalement au Service d'intervention en violence à caractère sexuel).

2.5. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Ce projet de recherche a obtenu l'approbation du comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université de Moncton. Considérant le caractère particulièrement sensible de la thématique à l'étude, de nombreuses mesures ont été mises en place afin d'assurer la confidentialité et l'anonymat des répondant.es.

2.6. TAUX DE RÉPONSE ET PONDÉRATION DE L'ÉCHANTILLON

La population universitaire de l'Université de Moncton est composée de 7364 personnes et l'ensemble de celles-ci ont reçu l'invitation à participer à l'étude. Un total de 411 clics sur le lien menant au questionnaire a été enregistré, dont 391 personnes ont donné leur consentement et répondu aux deux questions initiales (leur âge et leur statut principal à l'université). Compte tenu de l'objectif premier de cette enquête, seules les personnes ayant complété la section sur la victimisation sexuelle en milieu universitaire ont été retenues dans l'échantillon final, soit 285 personnes. De plus, deux questionnaires ont été retirés en raison d'un patron de réponses quantitatives improbable (par exemple : 1, 2, 3, 4, 5, 1, 2, 3, 4, 5, 5, 5, 5, 5), couplé à des réponses qualitatives invalides.

Afin de s'assurer de la représentativité de l'échantillon et pour pouvoir extrapoler les résultats à l'ensemble de la population universitaire, la pondération des données s'est avérée nécessaire pour rétablir le poids relatif de chacun des genres et de chacun des statuts (étudiant.e

1^{er} cycle, étudiant.e 2^e et 3^e cycles, professeur.e ou chargé.e d'enseignement, employé.e de toutes catégories). Pour ce faire, les effectifs par statut et par genre ont été obtenus des registraires. Cependant, les données institutionnelles sur le nombre de personnes non binaire n'étaient pas disponibles. Il a donc fallu retirer les questionnaires de 12 personnes non binaires. En somme, 273 personnes ont rempli le questionnaire de manière valide sur les 7364 personnes sollicitées, pour un taux de réponse global de 3,7 %.

En ce qui concerne la question ouverte portant sur les gestes de VSMU vécus, 56 récits ont été recueillis. Ces derniers permettent de mieux comprendre les contextes, les réactions des personnes concernées et des témoins (s'il y a lieu), des conséquences et des raisons de (non) signalement. Plusieurs récits sont insérés dans le présent rapport.

2.7. ANALYSES STATISTIQUES EFFECTUÉES

Des analyses bivariées visaient à distinguer les groupes selon différentes variables (ex. statut, genre, etc.). Afin de traiter les différences significatives pour les mesures catégorielles, des tests de Chi-deux ont été réalisés. En ce qui concerne les variables catégorielles à plus de deux groupes, des tests de comparaisons multiples ont été effectués. Des tests de t pour échantillons indépendants et des analyses de variance (anovas) ont permis d'obtenir les différences de moyennes entre les groupes, complétés par des comparaisons multiples post-hoc.

2.8. PROFIL DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

L'échantillon final est donc constitué de 273 participant.es. Le registraire a fourni les informations les plus récentes quant au statut et au genre de la population de l'université. Le tableau 1 ci-dessous détaille les distributions attendues et celles obtenues dans l'échantillon.

Tableau 1: Distribution du genre et du statut dans la population universitaire et dans l'échantillon

Statut universitaire actuel / genre	Population (n = 7364)		Échantillon (n = 273)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Étudiant.e 1 ^{er} cycle	2764 (38 %)	1828 (25 %)	102 (37 %)	27 (10 %)
Étudiant.e 2 ^e ou 3 ^e cycle	388 (5 %)	182 (2 %)	40 (15 %)	6 (2 %)
Enseignant.e	407 (6 %)	400 (5 %)	26 (10 %)	15 (5 %)
Employé.s	703 (10 %)	692 (9 %)	46 (17 %)	11 (4 %)
Total	4262 (58 %)	3102 (42 %)	214 (78 %)	59 (22 %)

Ainsi, dans l'échantillon obtenu et comparativement aux données de la population universitaire, les femmes sont surreprésentées, notamment parmi les étudiant.e.s des cycles supérieurs et les employé.e.s. La pondération a donc permis de rétablir les pourcentages par statut et par genre. Le tableau 2 à la page suivante présente le profil sociodémographique de l'échantillon final avec et

sans pondération. Les données pondérées seront par la suite celles qui seront systématiquement présentées.

Le tableau 2 présente le profil de l'échantillon final des répondant.es issus de l'Université de Moncton. Parmi les participant.es, 70 % fréquentent l'université à titre d'étudiant.e et 30 % y travaillent.

Tableau 2 : Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon pour l'Université de Moncton

	n	%	% pondérés
Statut universitaire actuel	273		
Étudiant.e 1 ^{er} cycle	129	47,3	62,4
Étudiant.e 2e ou 3e cycle	46	16,8	7,7
Enseignant.e (incluant professeur.e, chargé.e de cours)	41	15,0	11
Cadre	7	2,6	1,5
Employé.e - Groupe métier et services	50	18,3	17,5
Genre	273		
Femme	214	78,4	57,9
Homme	59	21,6	42,1
Fréquentation	273		
Moins d'une année	54	19,8	23,1
Plus d'une année – moins de 3 ans	85	31,1	35,5
Plus de 3 ans – moins de 5 ans	44	16,1	16,6
Plus de 5 ans	90	33,0	24,7
Âge	273		
18-25 ans	157	57,3	65,1
26-35 ans	39	14,2	13,2
36-45 ans	42	15,4	11,9
46-55 ans	24	8,8	7,2
56 ans et plus	9	3,3	2,2
Préfère ne pas répondre	2	0,7	0,4
Orientation sexuelle	266		
Hétérosexuelle	201	73,6	74,4
Minorités sexuelles ¹	57	21,4	23,9
Incertain.e/en questionnement	8	3,0	1,7
Handicap ou problème de santé	268		
Oui	45	16,8	17,9
Non	203	75,7	75,3
Incertain.e	20	7,5	6,8
Minorités visibles²	270		
Oui	19	7	8,4
Non	251	93	91

	n	%	% pondérés
Communauté autochtone	272		
Oui	15	5,5	7,0
Non	257	94,5	92,8
Statut d'athlète	175		
Oui	6	34,4	3,6
Non	169	96,6	96,4
Statut étudiant	174		
Régulier	149	85,6	84,4
International	25	14,4	15,6

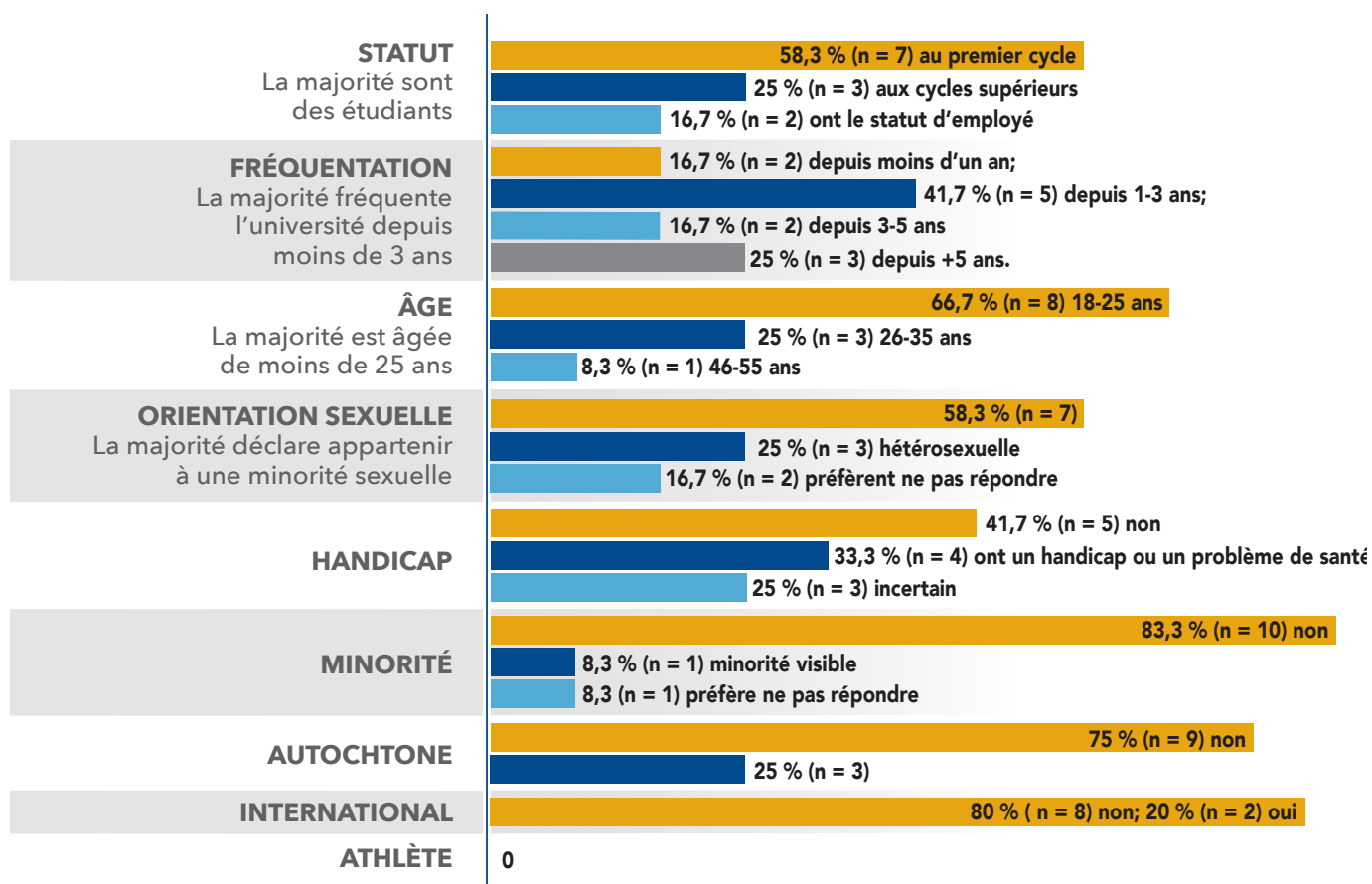
¹ Dans le cadre de cette étude, l'expression «minorités sexuelles» réfère aux participant.es ayant répondu être homosexuel.le, gai.e, lesbienne, bisexuel.le, bi-spirituel.le, queer, pansexuel.le, allosexuel.le ou asexuel.le, ou qui ont sélectionné l'option de réponse «Autre» à la question de l'orientation sexuelle.

² Les minorités visibles sont des personnes, autres que les Autochtones, qui ne s'identifient pas ou ne sont pas perçues comme blanches.

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES PERSONNES NON-BINAIRE

Caractéristiques sociodémographiques des personnes non-binaire

Au total, 12 personnes ont répondu avoir été assignées à un genre non-binaire ou autre à la naissance et 8 personnes s'identifient au genre non-binaire. Bien que les questionnaires de ces personnes non binaires aient dû être retirés en raison de l'absence de données institutionnelles permettant la pondération, leurs caractéristiques sociodémographiques sont tout de même présentées afin de rendre justice à leur participation.



3. RÉSULTATS

3.1. MULTIPLES MANIFESTATIONS DE LA VIOLENCE SEXUELLE

Afin d'être cohérent avec la définition inclusive de la violence sexuelle retenue, la mesure de victimisation utilisée dans l'enquête ESSIMU est une traduction française du Sexual Experiences Questionnaire (SEQ—DoD), de Fitzgerald, Magley, Drasgow et Waldo (1999)³. Ce questionnaire est constitué de 21 items évaluant 3 formes de violence sexuelle : le harcèlement sexuel, les comportements sexuels non désirés et la coercition sexuelle. Afin de s'assurer que toutes et tous partagent la même conception des différentes formes de VSMU, de courtes définitions de Fitzgerald et al. (1999) sont présentées avec des récits provenant de personnes ayant participé à l'enquête. Afin de contextualiser les récits, le statut de la personne répondante, suivi de celui de la personne à qui elle réfère sont indiqués entre parenthèses. Bien que chacun des récits vise à illustrer une forme de VSMU en particulier, ils peuvent tout de même faire référence à plus d'une forme de violence sexuelle.

Le harcèlement sexuel comprend tous les comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes (cité dans Bergeron et al., p. 3).

« Lors d'une soirée au bar du campus, deux étudiants ne se sont pas abstenus de faire des commentaires déplacés en lien avec mon identité de genre et mon orientation sexuelle (pour le contexte, je suis un homme trans). Ceci s'est produit à quelques reprises, et depuis ce temps j'évite les soirées ou activités de ce type. »

« À plusieurs reprises, des étudiants de mon département ont dit lorsque je passais dans le salon étudiant, des commentaires à propos de mon physique. Certains discutaient entre eux de qui pourrait m'avoir en premier. Ils le faisaient de façon très obviois afin que j'entende très bien de quoi ils parlaient. Ça me rendait mal à l'aise [...] nous sommes dans un milieu pour apprendre et je voudrais avoir la paix et être complètement disponible pour mes études. »

« Je travaillais comme assistante de recherche pour un professeur. Un jour, j'ai cogné à la porte de son bureau pour notre rendez-vous visant à parler de mon travail. Il m'a accueilli sans chandail, le torse nu, et n'a jamais mis son chandail au cours de notre discussion. »

« L'an dernier, dans mes évaluations étudiantes, un commentaire indiquait que la personne avait aimé mon cours, mon dynamisme et mon enthousiasme, mais qu'un décolleté plongeant lui aurait permis d'apprécier davantage le cours. »

« La professeure me racontait des histoires de nature sexuelle et me posait des questions par rapport à ma vie sexuelle. J'étais son assistante de cours, mais elle voyait notre relation comme plus. »

« La situation qui m'a le plus ébranlée était lors de ma 2e année universitaire où pendant une session complète j'étais suivie par un garçon qui travaille à l'Université. Puisque je vivais en résidence, celui-ci savait où j'habitais et souvent restait près de ma porte. Parfois, j'entendais du bruit très tard le soir et il y était. La situation avec ce garçon en question qui m'a le plus ébranlé, était lorsque j'étudiais au centre étudiant et qu'il s'est mis à me déshabiller du regard moi et ma collègue. Après quelques instants, nous nous sommes aperçues que le garçon en question était en train de se masturber "subtilement" en dessous de la table (assez pour qu'on le voit, mais pour que personne d'autre puisse le voir). »

« Une fois sur les réseaux sociaux, un étudiant m'a proposé de «me partager» avec son ami. Au moment où s'est arrivé je n'arrivais pas à faire la différence entre blague ou vraiment réel du coup j'ai juste coupé court à toutes discussions avec cet étudiant, car au profond de moi-même ça m'a juste blessée. »

« Dans un emploi à l'extérieur de l'université, un professeur m'a fait des commentaires sur mes seins. J'ai trouvé ses commentaires déplacés et non professionnels. »

« Dans le vestiaire au CEPS des hommes nus faisaient exprès pour se dénuder devant moi et essayaient de me parler, mais ne me parlaient jamais alors qu'ils étaient vêtus. Il y a beaucoup d'exhibitionnisme dans les vestiaires des hommes (où il y a aussi des enfants). »

« Une employée qui déshabille des yeux tous les hommes avec qui elle peut converser (incluant moi). Son regard s'arrête toujours vis à vis les parties génitales, pendant que tu lui parles...Agissement presque "stalker"... Aucun filtre quand la personne parle de quoi que ce soit (discussion sur le magasinage de jouets sexuels par exemple). »

Les comportements sexuels non désirés comprennent tous les comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques, incluant la tentative de viol et l'agression sexuelle (cité dans Bergeron et al., p. 4).

« C'était un ami j'ai rencontré à l'université. Il semblait très gentil. J'ai déjà un chum alors c'était une relation strictement platonique avec ce gars ici. Lors d'une session d'étude à la biblio il me posait des questions sexuelles, me demandait de rentrer chez lui pour avoir des relations, tentait de me tenir la main dans l'auto. Il m'a ajouté sur Snapchat et il a commencé à m'envoyer des photos nues sans consentement. Il savait que j'étais dans une relation de 3 ans avec mon chum, il m'a dit de l'ajouter sur Snapchat puisque ça serait plus facile pour nos projets et étudier. Il m'envoyait même des photos nues de sa blonde sans le consentement à elle !!»

« Un collègue a très progressivement changé son comportement avec moi. Initialement, il était tout simplement plaisant et amical. De plus en plus, il m'apportait des petits cadeaux, passait à mon bureau lorsque nos autres collègues n'étaient pas alentour, m'envoyait des baisers si je marchais devant sa porte. Il me déshabillait des yeux, me faisait la bise, en essayant de s'approcher le plus possible de ma bouche. Me serrait la main en m'attirant vers lui pour être proche, me caressait l'avant-bras, touchait mes cheveux... Tout arrêtais temporairement lorsque je lui disais que son comportement n'était pas acceptable. »

« À la fin d'un party de fin d'année au 63 (centre étudiant, campus de Moncton), je suis partie à la salle de bain avant d'attendre pour mon lift (ma "drive") avec mes ami.es qui étaient déjà en dehors du centre étudiant. Je suis rentré dans la salle de toilettes, et en sortant de la "cabine" de toilette (bathroom stall), il avait un homme qui se lavait les mains. Il m'a demandé si j'avais un "mec" et si j'étais "célib". Je me suis directement dirigée par la porte de sortie pour ne pas être seule dans la salle de bain avec lui. Il était très persistant mais j'ai réussi à sortir de la salle de bain où il y avait d'autres étudiants (mais pas mes ami.es car ils étaient en dehors du centre). Il me tenait physiquement et ne me laissait pas partir. Je lui disais que j'avais un "mec", mais il ne me croyait pas et ne me laissait pas partir. Je sais que ce n'est pas grave comme incident, mais j'ai eu très peur et je me dis que saurait pu être pire. »

« J'avais un collègue qui cherchait beaucoup mon attention et je remarquais que quelque chose changeait dans son comportement. Il m'invitait régulièrement à faire des sorties, même si je refusais. Il me disait qu'il allait inviter toute l'équipe, mais je voyais bien que ce n'était pas le cas. Il savait que j'avais déjà un conjoint, mais il m'a quand même avoué ses sentiments. À ce moment, ça m'a rendu inconfortable, je n'appréciais pas le fait qu'il fasse ceci durant les heures de travail, mais j'ai quand même adressé la situation très calmement et lui ai dit que je ne partageais pas ses sentiments. On a convenu ensemble que nous pouvions très bien demeurer de bons collègues, être efficaces au travail, mais que ça n'irait pas plus loin. Je croyais la situation réglée, mais malheureusement ça n'a pas été le cas. Il m'attendait à la porte tous les matins pour me saluer, je trouvais toutes les excuses du monde pour venir me parler. J'ai commencé par intervenir avec lui en lui disant les choses avec lesquelles je n'étais pas confortable : « Ne m'attends pas à la porte tous les matins. Laisse-moi le temps de rentrer, d'enlever mon manteau et de m'installer pour travailler. Après tu peux venir me parler, si tu as quelque chose en lien avec le travail à me dire. Ça semblait fonctionner un peu, mais jamais très longtemps et il finissait toujours par y avoir d'autres gestes inappropriés. »

« Un étudiant a cogné à ma porte de résidence durant la nuit, à 2 am. Le plancher était quasi vide, le seul occupant était mon voisin, qui est le frère de l'étudiant en question. Il a frappé, je ne suis pas assez grande pour voir dans l'œil de la porte. Quand je l'ai ouvert, je lui ai dit que je ne voulais pas de visite, il a poussé ma porte ouverte et il est entré dans ma chambre. J'avais seulement un t-shirt comme vêtement et j'étais inconfortable. Je lui ai dit à plusieurs reprises de s'en aller, il dit non. En même temps, il se déshabille tranquillement. Il trouvait ça drôle que j'avais peur. Il m'a levé de ma chaise et m'a tiré sur le lit, et a commencé à toucher ses cuisses. Je me suis relevée pour m'asseoir dans ma chaise, lui répétant de partir. J'ai réussi à prendre mon téléphone et j'ai envoyé un message à tous mes contacts leur demandant de m'appeler- j'ai finalement eu un appel d'un ami, j'ai fait à croire que c'était un téléphone urgent et qu'il devait s'en aller. Il ne voulait pas, mais à force de répéter, il s'est rhabillé et est parti. »

³ Fitzgerald, L. F., Magley, V. J., Drasgow, F. et Waldo, C. R. (1999). Measuring sexual harassment in the military: The Sexual Experiences Questionnaire (SEQ—DoD). *Military Psychology*, 11(3), 243-263. doi: 10.1207/s15327876mp1103_3

« Dans mes premières années à l'Université, un professeur m'a proposé une meilleure note sur un projet universitaire en échange d'aller prendre un verre avec lui. J'ai refusé. Il m'a ensuite envoyé plusieurs courriels m'invitant à le rencontrer en un à un dans son bureau, supposément pour discuter du projet en question, mais dû à ses avances précédentes j'avais un mauvais sentiment alors j'ai refusé. Il m'a ensuite assigné un échec sur le projet en question, alors que j'avais précédemment eu une note de passage (celle qu'il m'avait promis d'augmenter pour une meilleure note si j'allais prendre un verre avec lui). »

La coercition sexuelle se traduit par le chantage en retour de considérations futures reliées à l'emploi ou aux études. Elle se manifeste aussi par de la pression ou par des menaces de représailles en cas de refus de s'engager dans des activités de nature sexuelle (cité dans Bergeron et al., p. 4).

« Un étudiant (homme) m'attendait directement à la porte. Il faut noter que le corridor n'est pas adéquatement éclairé. J'ai eu peur que cette personne reste là à me fixer. Je lui dis allo? Il me dit es-tu : « (mon nom) ». Je lui dis : "oui pourquoi". Il me dit, tu n'as pas accepté mes messages sur Facebook, je veux t'inviter à sortir et je ne comprends pas pourquoi tu ne me réponds pas. C'est à ce moment que j'ai très peur, je suis vraiment seule dans un corridor et très déstabilisée. Je lui dis que je ne l'ai simplement pas vu et que je vais vérifier bientôt en partant vers la sortie du corridor. Celui-ci me suit et presse le pas en me questionnant beaucoup plus directement. Son ton de voix change et il devient de plus en plus agressif en me demandant les raisons que je n'ai pas répondu à ses messages et en m'empêchant de terminer la conversation et de partir. Ma mère m'attend dans le camion à la sortie [du pavillon] et voit que je suis très mal à l'aise et que je ne peux pas quitter les lieux sans que cette personne me suive. J'essaie de dire à la personne que je ne suis pas intéressée à le "dater" et d'aller plus loin avec lui, mais celui-ci ne comprend pas pourquoi je ne veux pas lui laisser "une chance". C'est à ce moment que ma mère klaxonne et que la personne en regardant le camion me dit "est-ce qu'il klaxonne pour toi?" (En pensant que c'était un homme parce qu'il faisait noir dehors). J'ai dit "oui, mon père" en pensant qu'un homme était mieux pour ma défense dans cette situation malgré que c'était ma mère. »

Il y a parfois **co-occurrence** des diverses formes de VSMU. Par exemple, une étudiante rapporte du harcèlement sexuel et des comportements sexuels non désirés dans la même situation, alors qu'une autre rapporte une co-occurrence de comportements sexuels non désirés et de coercition sexuelle:

« J'ai été harcelé sexuellement par [nom de l'étudiant] lors de ma première année universitaire. Il était dans mon cours. Il m'avait trouvé sur Facebook et m'envoyait plusieurs messages par jour, même si je ne lui répondais pas. Il m'envoyait des remarques comme « J'aimerais sortir prendre un verre avec toi? », « Es-tu vierge? », « J'aime les jeans que tu as portés

aujourd'hui? ». Je l'ai bloqué de mon compte Facebook, mais il m'a trouvé sur Instagram et a continué à m'envoyer des messages, jusqu'à ce que je le bloque sur cette plateforme aussi. Une fois qu'il n'avait plus accès à me contacter en ligne, il a commencé à s'asseoir derrière moi dans notre cours. »

« Je suis allé chercher mon copain (de ce temps-là) à un party. Nous sommes ensuite partis chez lui et je voulais juste dormir et il n'a pas arrêté de me froter et de me toucher. Ensuite, il m'a crié après, car je ne voulais pas avoir de relations sexuelles cette soirée-là. »

3.2. VIOLENCE SEXUELLE : UN PROBLÈME FRÉQUENT À L'UNIVERSITÉ ?

Parmi les répondant.es de l'université, 41,8 % ont indiqué avoir vécu au moins une situation de violence sexuelle par une autre personne affiliée à l'université, depuis qu'ils ou elles étudient ou travaillent à l'université. Dans la dernière année, 21,2 % des répondant.es rapportent avoir vécu de telles situations (Tableau 3).

Ces événements se distinguent selon trois formes. Celle la plus souvent nommée est le harcèlement sexuel (HS). Selon l'enquête, 37 % des répondant.es ont vécu cette forme de violence depuis leur arrivée à l'université et 19,4 % au cours de la dernière année. Les comportements sexuels non désirés (CSND) constituent la deuxième forme de violence rapportée par les participants.es. En effet, 19 % ont rapporté avoir vécu ce type de violence, soit une personne sur cinq, depuis son arrivée à l'université. Alors que 6,4 % disent avoir vécu ce type de violence au cours de la dernière année. Les agressions sexuelles sont également incluses dans cette deuxième forme de violence : 2 % des participants.es à l'enquête indiquent qu'une personne affiliée à l'université a tenté d'avoir des relations sexuelles avec elles sans son consentement, tandis que 2,1 % rapportent qu'elles ont vécu une relation sexuelle non consentante de la part d'une personne de la communauté universitaire. La coercition sexuelle est la troisième forme de violence sexuelle. Elle constitue la forme de violence la moins rapportée, néanmoins,

elle touche 2 % des répondant.es depuis leur arrivée à l'université et 0,7 % au cours de la dernière année.

Tableau 3 : Pourcentage des participants.es ayant rapporté des événements de VSMU, par forme

	%
Au moins un événement de VSMU	
Depuis l'arrivée à l'université	41,8
Au cours de la dernière année	21,2
Harcèlement sexuel	
Depuis l'arrivée à l'université	37,0
Au cours de la dernière année	19,4
Comportements sexuels non désirés	
Depuis l'arrivée à l'université	19,0
Au cours de la dernière année	6,4
Coercition sexuelle	
Depuis l'arrivée à l'université	2,0
Au cours de la dernière année	0,7

L'enquête atteste qu'une même personne peut subir plusieurs formes de VSMU. Le tableau 4 permet d'illustrer ce phénomène de cooccurrence VSMU. Parmi les 41,8 % des personnes ayant rapporté une situation de VSMU depuis leur arrivée à l'université (n = 114), **34,9 % d'entre elles ont rapporté 2 ou même 3 formes de violence sexuelle.**

Tableau 4 : Cooccurrence des VSMU parmi les personnes ayant rapporté de la violence sexuelle (n = 114)

Formes de VSMU	Depuis l'arrivée à l'université %	Dans la dernière année %
1 forme	65	60
HS	53,7	53,0
CSND	11,4	6,9
2 formes	31,1	33,1
HS + CSND	30,2	33,1
HS + CS	0,9	-
3 formes (HS + CSND + CS)	3,8	6,9

Note. HS : Harcèlement sexuel; CSND : Comportement sexuel non désiré CS : Coercition sexuelle.

Certains groupes sont plus susceptibles de vivre des expériences de violences sexuelles que d'autres (Tableau 5). Les analyses permettent de constater **une association significative entre le genre et la fréquence de VSMU.** Les femmes sont plus nombreuses à avoir rapporté au moins un geste de violence sexuelle par une personne affiliée à l'université depuis leur arrivée à l'université (47,5

%) que les hommes (33,9 %) ($X^2 = 5,03$; $p = .025$). Des **associations significatives ont aussi été observées entre l'orientation sexuelle et la fréquence de VSMU** depuis l'arrivée à l'université ($X^2 = 5,32$; $p = .021$) et dans la dernière année ($X^2 = 9,88$; $p = .002$). En effet, les personnes de minorités sexuelles ou en questionnement sur leur orientation sexuelle étaient plus nombreuses (54,4 %) à

rapporter des événements de VSMU que les personnes d'orientation hétérosexuelle (38,4 %), depuis leur arrivée à l'université, mais également dans la dernière année (35,3 % et 17,1 % respectivement).

On constate aussi une **fréquence significativement plus élevée de VSMU dans la dernière année parmi les personnes autochtones (42,1 %) comparativement aux personnes allochtones (19,4 %) ($X^2 = 5,52$; $p = .019$).**

Les résultats ne révèlent pas de différences statistiquement significatives quant aux fréquences totales de VSMU selon

le statut principal à l'université, l'identification aux minorités visibles, la situation de handicap, le statut d'étudiant international ou encore le statut d'athlète. Cependant, **certaines différences statistiquement significatives ont été détectées par forme de VSMU** (Tableau 5). La fréquence de **comportements sexuels non désirés** est plus élevée parmi **les personnes au 1^{er} cycle** ($X^2 = 8,23$; $p = .041$) tandis que le harcèlement sexuel est plus élevé parmi **les personnes en situation de handicap ou ayant un problème de santé** ($X^2 = 4,28$; $p = .038$). Le tableau 5 présente les pourcentages par forme de VSMU et par période d'occurrence pour tous les groupes comparés.

Tableau 5 : Pourcentage des participant.es ayant rapporté des événements de VSMU depuis leur arrivée à l'université et dans la dernière année, par caractéristique sociodémographique

	VSMU depuis l'arrivée à l'université				Dans la dernière année			
	HS %	CSND %	CS %	VSMU %	HS %	CSND %	CS %	VSMU %
Par statut principal								
Étudiant.e 1 ^{er} cycle	36,5	17,6	2,9	40,6	21,2	9,4*	1,2	24,1
Étudiant.e cycles sup	28,6	19	0	33,3	9,5	0	0	9,5
Enseignants	26,7	16,7	0	33,3	10	3,3	0	10
Employés	48,1	23,1	0	53,8	23,1	0	0	23,1
Genre								
Femme	41,8	25,9**	3,2	47,5*	21,5	10,1**	1,3	24,7
Homme	30,4	9,6	0	33,9	16,5	0,9	0	16,5
Orientation sexuelle								
Hétérosexuelle	34,2	18,2	1	38,4	15,6	4,5	0	17,1
Minorités sexuelles/incertain.e	48,5*	22,1	4,4	54,4*	32,4*	11,8*	2,9*	35,3*
Communauté autochtone								
Oui	47,4	10,5	5,3	47,4	42,1*	10,5	5,3*	42,1*
Non	36,2	19,7	1,6	41,3	17,4	5,9	0,4	19,4
Minorités visibles								
Oui	30,4	13,6	0	40,9	22,7	9,1	0	31,8
Non	37,8	19,4	1,6	42,1	18,7	5,7	0,4	19,9
Handicap ou problème de santé								
Non	33,2	15,8	1	38,1	15,8	5	0,5	17,8
Oui/incertain.e	44,8	25,4	4,5	49,3	27,3*	10,6	1,5	28,8
Statut international								
Régulier	36,6	19,3	3,1	41,3	19,3	9,3	1,2	21,7
International	26,7	6,9	0	30	23,3	3,4	0	26,7
Statut d'athlète								
Non	36,4	17,9	2,7	40,5	20,1	8,2	1,1	22,8
Oui	14,3	14,3	0	14,3	14,3	14,3	0	14,3

Note. HS : Harcèlement sexuel; CSND : Comportement sexuel non désiré CS : Coercition sexuelle. * $p < .05$ ** $p < .001$

Le tableau 6 informe du statut de la victime au moment des gestes subis. Ainsi, **65,6 % des personnes de notre échantillon qui ont vécu au moins un événement de VSMU rapportent qu'elles étaient au 1^{er} cycle au moment où la VSMU s'est déroulée, alors que 7,5 % ont rapporté qu'elles étudiaient aux cycles**

supérieurs au moment des événements. À noter que puisque certaines personnes peuvent avoir rapporté des situations de VSMU sous deux statuts différents (par exemple, comme étudiant.e du 1^{er} cycle et ensuite comme employé.e), le pourcentage cumulatif n'est pas équivalent à 100 %.

Tableau 6 : Lors des événements de VSMU vécus depuis l'arrivée à l'université, mon statut à l'université était...

	Harcèlement sexuel %	Comportements sexuels non désirés %	Coercition Sexuelle %	Au moins un épisode de VSMU %
Étudiant.e 1 ^{er} cycle	66,4	67,3	100	65,6
Étudiant.e 2 ^e ou 3 ^e cycle	6,2	9,0	-	7,5
Employé.e	18	17,0	-	17,8
Enseignant.e	8,3	6,7	-	9,1

3.3. QUELS SONT LES GESTES PRÉCIS RAPPORTÉS PAR LES VICTIMES?

La violence sexuelle en milieu universitaire est un phénomène genré. En effet, peu importe le statut, **les femmes sont plus nombreuses que les hommes à en rapporter.** D'une part, **47 % des étudiantes et 28,5 % des étudiants ont rapporté au moins une forme de VSMU depuis leur arrivée à l'université.** D'autre

part, chez les membres du personnel (employé.es et enseignant.es), il s'agit de 48,6 % des femmes et de 44,3 % des hommes (Tableau 7). Le tableau 7 présente le pourcentage des participant.es ayant rapporté chacun.e des situations décrites, classées sur les trois formes de VSMU, en fonction du genre pour les étudiant.es et les employé.es. Il s'agit des VSMU rapportées depuis leur arrivée à l'université.

VSMU rapportée par les personnes non-binaire

Bien que les questionnaires des personnes non binaires aient dû être retirés en raison de l'absence de données institutionnelles permettant la pondération les VSMU rapportées par ces personnes sont tout de même présentées afin de rendre justice à leur participation.

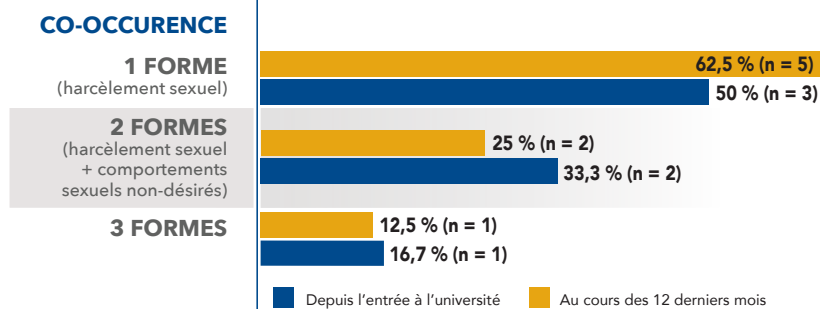
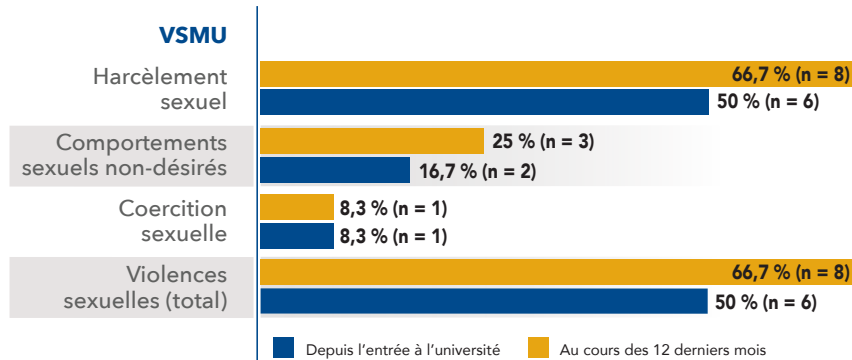


Tableau 7 : Pourcentage des gestes et formes de violences rapportées selon le statut et le genre

	Total %	Étudiantes %	Étudiants %	Employées %	Employés %
Harcèlement sexuel		40,1	28,5	47,2	33,7
Regards offensants	20,9	24,0	6,7	36,0	23,0
Histoires ou blagues sexuelles	17,7	20,2	18,4	20,9	5,8
Remarques désobligeantes sur apparence ou activités sexuelles	14,7	16,8	10,1	18,1	14,0
Discussion inappropriée sur le sexe	11,1	17,3	3,4	12,5	5,8
Interpellation d'une manière sexuelle	10,5	16,2	0	12,5	11,5
Commentaires sexuels insultants	9,1	13,3	1,5	14,0	5,8
Geste à connotation sexuelle offensant ou embarrassant	7,9	8,7	1,5	13,9	11,5
Imposition de sa nudité ou semi-nudité	4,1	3,2	0	4,2	14,0
Comportements sexuels non désirés		28,6	1,5	18,0	24,6
Pression pour sortir malgré le refus	8,8	16,2	0	7,0	5,8
Contact physique non désiré	8,6	13,3	1,5	9,7	7,3
Exposition à du matériel à connotation sexuelle sans consentement	7,1	12,5	0	1,4	11,5
Pression pour relation intime ou sexuelle malgré le refus	6,6	11,9	0	4,1	5,8
Tentative d'embrasser ou de se frotter	6,2	9,8	1,5	8,4	2,4
Relation sexuelle imposée	2,1	4,9	0	0	0
Tentative d'avoir une relation sexuelle sans consentement	2,0	4,6	0	0	0
Coercition sexuelle		4,6	0	0	0
Promesse de récompenses pour futures faveurs sexuelles	1,1	2,6	0	0	0
Conséquences négatives devant le refus d'activités sexuelles	1,1	2,6	0	0	0
Climat de peur devant le refus d'activités sexuelles	1,1	2,6	0	0	0
Menace de diffuser sur internet du contenu sexuel	0,9	2,0	0	0	0
Climat de représailles possibles devant le refus d'activités sexuelles	0,7	1,7	0	0	0
Chantage à la promotion si coopération sexuelle	0,4	0,9	0	0	0
VSMU		47	28,5	48,6	44,3

En ce qui concerne le **harcèlement sexuel**, les formes les plus souvent rapportées par les femmes sont des regards offensants soit de se faire dévisager ou déshabiller du regard d'une façon qui les a rendues mal à l'aise (24,0 % des étudiantes et 36,0 % des membres du personnel ayant répondu à l'enquête) et de se faire raconter de manière répétitive des histoires ou blagues sexuelles offensantes pour elles (20,2 % des étudiantes et 20,9 % des membres du personnel). Quand il s'agit des hommes, les situations qui sont le plus souvent identifiées sont de se faire raconter de manière répétitive des histoires ou blagues sexuelles offensantes pour eux chez les étudiants (18,4 %) et faire l'objet de regards offensants chez les employés (23,0 %), mais également de se voir imposer des remarques désobligeantes sur son apparence, son corps ou ses activités sexuelles (10,1 % des étudiants et 14 % des membres du personnel).

Les formes de **comportements sexuels non désirés** les plus souvent identifiées par les femmes sont distinctes selon le statut. Du côté des étudiantes, ce sont des invitations répétées pour sortir prendre un verre ou manger malgré les refus (16,2 %), les contacts physiques non désirés (13,3 %), l'exposition à du matériel à connotation sexuelle sans consentement (12,5 %) et les pressions pour une relation intime ou sexuelle malgré les refus (11,9 %). En ce qui concerne les employées, celles-ci rapportent plus fréquemment des contacts physiques non désirés (9,7 %), ainsi que des tentatives d'embrasser ou de se frotter (8,4 %). Les catégories les plus souvent rapportées chez les hommes sont également variables en fonction de leur statut. Les étudiants identifient seulement des contacts physiques non désirés (1,5 %) ainsi que des tentatives d'embrasser ou de se frotter (1,5 %). Les employés rapportent davantage de formes de comportements sexuels non désirés, soit l'exposition à du matériel à connotation sexuelle sans consentement (11,5 %), les contacts physiques non désirés (7,3 %), la pression pour établir une relation intime ou sexuelle malgré le refus (5,8 %) et la pression pour sortir malgré le refus (5,8 %).

En ce qui a trait à la **coercition sexuelle**, les récurrences sont uniquement rapportées par les étudiantes. Les gestes les plus rapportés sont la promesse de récompense pour de futures faveurs sexuelles (2,6 %), le fait de subir des conséquences négatives lors du refus d'activités sexuelles (2,6 %) et le climat de peur en conséquence du refus d'activités sexuelles (2,6 %).

Plusieurs catégories de gestes sondés dans l'enquête constituent une agression sexuelle selon la loi et les femmes sont celles qui sont principalement touchées par ces gestes. Parmi celles-ci, bien que les différences avec les autres groupes ne soient pas significatives, les étudiantes obtiennent des pourcentages plus élevés pour les relations sexuelles imposées (4,9 %), ainsi que les tentatives de relations sexuelles non désirées (4,6 %). Les tentatives d'embrasser, de se frotter et de caresser sont plus fréquemment rapportées par les femmes étudiantes (9,8 %) et employées (8,4 %). Les hommes, principalement les employés (7,3 %), identifient également ce geste.

3.4. CARACTÉRISTIQUES ET CONTEXTES DES ÉVÉNEMENTS DE VSMU

Le tableau 8 présente le statut de la personne ayant commis les gestes, sa position hiérarchique et son genre. Étant donné qu'une personne peut rapporter plus d'une situation impliquant diverses personnes, plusieurs catégories de réponse peuvent être sélectionnées, ce qui peut mener à un total supérieur à 100 % pour chaque caractéristique (statut, genre).

Le constat principal qui ressort de ce tableau est que, peu importe le type de violence sexuelle, dans une large majorité des cas, la **personne qui commet les gestes est identifiée au genre masculin** pour au moins une situation de violence sexuelle (81,6 % vs 37,2 % par une personne de sexe féminin).

La moitié des personnes ayant subi une forme de VSMU ont rapporté qu'au moins un des gestes impliquait une personne ayant un statut étudiant (50,1 %, tous les cycles réunis), 16,6 % un.e enseignant.e (professeur.e/chargés d'enseignement et chargé.e de cours), 16,9 % un.e autre employé.e de l'université (tous les groupes réunis) et 1,7 % une personne occupant une fonction de cadre de l'université.

Près d'une personne sur cinq (19,1 %) ayant subi une forme de VSMU rapporte qu'au moins une situation impliquait une personne détenant un statut supérieur.

Tableau 8 : Les gestes de VSMU, vécus depuis l'arrivée à l'université, ont été commis au moins une fois par...

	Harcèlement sexuel %	Comportements sexuels non désirés %	Coercition sexuelle %	Au moins un épisode de VSMU %
Statut de l'agresseur				
Étudiant.e	50,1	62,4	81,3	50,1
Enseignant.e	16,3	8,9	18,7	16,6
À la fois professeur.e ET directeur.rice de recherche	0,5	----	----	0,4
Cadre	2,0	----	----	1,7
Agent.e de la prévention et de la sécurité	3,2	1,8	----	3,4
Professionnel.le de recherche	2,3	----	----	2,0
Membre du personnel technique, administratif ...	15,6	15,6	----	13,5
Client.e ou patient.e	1,4	----	----	1,1
Ne sait pas qui était cette personne ou si affiliée	8,7	11,3	----	11,1
Statut				
Partenaire amoureux ou ex	9,0	2,6	----	8,3
Position hiérarchique supérieure	20,5	5,7	18,7	19,1
Genre				
Femme	38,9	21,5	25,3	37,2
Homme	80,6	83,0	93,3	81,6
Autre/non spécifié	1,0	2,6	----	1,2

Le tableau 9 met en lumière les différents contextes où les situations de violence sexuelle sont survenues. Le total excède 100 %, car les personnes pouvaient sélectionner plusieurs contextes. **Les trois contextes universitaires les plus fréquemment associés aux événements de VSMU sont durant : 1) l'exécution des tâches professionnelles non reliées à l'enseignement (36,4 %) 2) les activités sociales ou festives (29,7 %) et 3) les activités d'enseignement ou d'études (cours, travail d'équipe, stage, mémoire, thèse, etc.) (28,0 %)**; les répondant.es ayant identifié que les événements de VSMU se sont déroulés dans un autre contexte que ceux

mentionnés dans l'enquête (23,4 %) ont précisé divers lieux, soit les résidences universitaires, les corridors, les environs du campus ou lors de déplacements vers l'université. Soulignons que la situation de pandémie où les activités d'enseignement ont été réalisées principalement en virtuel, le télétravail était fréquent et que les événements en présentiel se faisaient rares pour l'année précédant l'enquête a pu influencer les résultats. D'ailleurs, un peu plus d'une personne sur cinq (20,5 %) rapporte des situations vécues dans l'environnement virtuel (ex. : Web, Facebook, Instagram, Twitter, messagerie électronique, messagerie texte).

Tableau 9 : Pourcentages des contextes dans lesquels ont eu lieu les événements de VSMU vécus depuis l'arrivée à l'université

	Total %	Étudiant.e 1 ^{er} cycle %	Étudiant.e cycles supérieurs %	Personnel employé %
Pendant que j'effectuais mes tâches au travail	36,4	25,2	32,0	56,7
Lors d'une fête, d'un 5 à 7 ou autre activité sociale	29,7	29,0	37,3	29,5
Dans le cadre des activités d'enseignement	28,0	35,1	47,1	12,2
Autre contexte	23,4	26,7	20,9	18,2
Dans l'environnement virtuel	20,5	18,3	36,6	21,5
Dans un contexte d'implication étudiante	13,9	20,6	10,5	3,0
Lors d'une initiation facultaire ou départementale	8,7	12,2	-	4,1
Dans un contexte sportif	2,3	3,1	-	1,5

De façon plus spécifique, pour les **membres du personnel de l'université**, les événements de VSMU sont le plus souvent rapportés **pendant l'exécution des tâches de travail** excluant les tâches d'enseignement (56,7 % du personnel employé). Les autres contextes les plus fréquemment nommés sont **lors de fêtes et activités sociales** (29,5 %), dans l'environnement virtuel (21,5 %) et dans le cadre d'activités d'enseignement (12,2 %).

Pour les **étudiant.es de 1^{er} cycle**, les trois contextes les plus souvent mentionnés sont **durant les activités d'enseignement** (35,1 %), **les fêtes ou activités sociales** (autres que les initiations) (29,0 %) **et durant l'exécution de tâches au travail** (25,2 %). Pour les **étudiant.es des cycles supérieurs** ayant rapporté une VSMU, les trois contextes les plus souvent mentionnés sont **durant les activités d'enseignement** (47,1 %), **les fêtes ou activités sociales** (37,3 %) **et dans l'environnement virtuel** (36,6 %).

3.5. CONSÉQUENCES VÉCUES À LA SUITE DES ÉVÉNEMENTS DE VSMU

La violence sexuelle affecte de manière considérable le fonctionnement et la vie quotidienne des membres de communauté universitaire qui la subisse. Le tableau 10 présente la proportion de répondant.es ayant

rapporté avoir éprouvé des difficultés physiques ou psychosociologiques entraînées par les événements de VSMU vécus depuis leur entrée à l'université. **Plus d'une 1 victime sur 2 (57,8 %) rapporte des conséquences préjudiciables** dans une ou plusieurs sphères de leur vie, soit au niveau de leur santé physique, de leur santé mentale, de leur réussite scolaire, sportive et professionnelle ou de leur vie personnelle et sociale. Notamment, 35,2 % des répondant.es ayant vécu au moins un événement de VSMU ont déclaré avoir modifié leurs habitudes ou leur utilisation des réseaux sociaux, 14,8 % ont ressenti des maux physiques et 14,5 % ont augmenté leur consommation d'alcool ou de drogue à la suite d'une situation de VSMU. Au niveau relationnel, 14,5 % ont éprouvé des difficultés dans leur vie affective, sexuelle ou intime. D'autres conséquences concernent davantage l'engagement dans le milieu universitaire. Ainsi, 34,5 % ont rencontré des difficultés dans la poursuite de leurs activités à l'université (études, sport ou travail) et 14,8 % ont changé de parcours scolaire, sportif ou professionnel ou ont eu l'intention de le faire.

Certaines personnes vivent des répercussions qui correspondent aux **manifestations du trouble de stress post-traumatique**. En effet, **plus d'une personne victime sur 4 (26,4 %) ayant vécu au moins un épisode de VSMU** atteint le seuil clinique (au moins trois des cinq symptômes identifiés dans le tableau 10).

Tableau 10 : Pourcentages des conséquences vécues à la suite des événements de VSMU

	Au moins un épisode de VSMU %
Conséquences apparentées au trouble de stress post-traumatique	
Avez-vous essayé fortement de ne pas y penser ou fait des efforts pour éviter des situations qui vous rappelaient l'événement?	35,2
Avez-vous été constamment sur vos gardes, en état d'alerte ou sursautiez-vous facilement?	31,2
Avez-vous eu des cauchemars à propos de cet événement ou vous y avez pensé alors que vous ne le vouliez pas?	26,3
Avez-vous ressenti que vous étiez engourdi.e ou détaché.e des autres, des activités ou de l'environnement?	16,2
Avez-vous ressenti de la culpabilité ou été incapable d'arrêter de vous blâmer ou de blâmer d'autres personnes pour l'événement?	25,7
Autres conséquences affectant le fonctionnement	
Avez-vous modifié certaines habitudes ou l'utilisation des réseaux sociaux?	35,2
Avez-vous éprouvé des difficultés à poursuivre vos activités à l'université, soit dans vos études, le sport ou le travail?	34,5
Avez-vous éprouvé des difficultés dans votre vie affective, sexuelle ou intime?	14,5
Avez-vous modifié certaines habitudes de vie (ex., sommeil, alimentation)?	31,6
Avez-vous eu l'intention ou avez-vous changé votre parcours scolaire, sportif ou professionnel?	14,8
Avez-vous ressenti certains maux physiques?	14,8
Avez-vous augmenté votre consommation d'alcool ou de drogues?	14,5
Au moins une conséquence	57,8
Seuil clinique associé à l'état de stress post-traumatique	26,4

Les analyses ne révèlent pas d'association significative entre la fréquence des conséquences vécues et le statut principal à l'université, le genre, l'appartenance à une communauté autochtone et l'identification aux minorités visibles. Toutefois, certains groupes ont déclaré un nombre plus important de répercussions. En effet, **les personnes des minorités sexuelles** étaient plus nombreuses (78,4 %) que les personnes hétérosexuelles (46,7 %) à rapporter au moins une conséquence à la suite d'événements de VSMU ($X^2 = 10,17; p = .001$), de même que **les personnes en situation de handicap**

ou ayant un problème de santé mentale (75,8 %) comparativement aux personnes qui ne le sont pas (47,4 %) ($X^2 = 7,52; p = .006$). Les données révèlent aussi **une association significative entre la situation de handicap et la fréquence des symptômes de stress post-traumatique**. Encore une fois, les personnes en situation de handicap ou ayant un problème de santé (45,5 %) étaient plus nombreuses que les autres (16,4 %) à présenter des symptômes de stress post-traumatique atteignant un seuil clinique ($X^2 = 10,08; p = .001$).

« Dans mes premières années à l'Université, un professeur m'a proposé une meilleure note sur un projet universitaire en échange d'aller prendre un verre avec lui. J'ai refusée. [...] Je suis une bonne étudiante, j'avais des bourses de succès académiques mais j'ai perdu ma bourse ce semestre-là dû à ma note finale dans son cours qui avait baissé ma moyenne significativement. J'ai tout juste passé son cours. Je n'ai jamais essayé d'aller me battre pour ma note auprès de lui parce que j'avais tellement peur. J'ai tellement pleurée à cause de cette situation-là. Surtout à cause de la perte de ma bourse, j'avais travaillé tellement fort pour la gagner et j'ai vraiment des difficultés financières alors c'était un grand coup sur mon moral. J'ai entendu dire par des ami.e.s étudiant.e.s qu'il avait agi de cette façon avec d'autres étudiant.e.s dans le passé.»

« J'ai vraiment eu peur, car cet employé a les clés pour entrer dans toutes les chambres. J'ai craint pour ma sécurité et j'ai dormi avec un oeil ouvert. J'ai été tellement soulagée lorsque la pandémie a été annoncée et que j'ai pu m'éloigner de celui qui m'empêchait de dormir depuis des semaines. J'étais épuisée physiquement et mentalement. »

« J'ai dû faire un projet en groupe pour un de mes cours d'introduction lors de ma première année à l'université et le groupe était choisis aléatoirement. Le groupe consistait de moi et 2 garçons, dont un me demandait beaucoup de questions par rapport à ma vie sexuelle et mon orientation sexuelle. Cet individu me donnait des regards sexuels (regarder mes seins lors de conversation) et commentait sur mon apparence de manière sexuel (mon habit est sexy aujourd'hui). Il demandait souvent aussi de sortir sur des "dates", mais j'ai toujours dit non. Je ne sentais pas avoir le choix de rester dans cette situation en raison du projet qui valait 25 % de ma note finale. Après le projet, j'ai commencé à éviter des tels endroits de l'université pour enfin éviter cet individu. J'ai changé de mineur enfin partiellement en raison de cet incident. »

« Il s'est arrêté, a marché avec moi et m'a demandé pour mon numéro de téléphone [...] je n'ai pas réussi à dire non, donc je lui ai donné et j'ai bloquer le numéro après. Plus tard, je l'ai rencontré à nouveau à l'université et j'ai essayé de l'ignorer, mais il criait mon nom et me regardais d'une drôle de façon. Je l'ai ignoré et je me suis dépêché à partir. Je les aussi rencontré une fois hors de l'université, au magasin. Il m'a regardé jusqu'à temps que je n'étais plus dans son champ de vision. Je l'ai ensuite rencontré 2 fois à l'université et il a encore essayé de me parler quand je continuais à l'ignorer. Une fois je me suis caché à la bibliothèque pour ne pas qu'il me voit.»

3.6. DÉVOILEMENT DES ÉVÉNEMENTS ET RÉACTIONS SOCIALES

Dans le cadre de l'enquête, le dévoilement des expériences de VSMU a également été sondé. À noter qu'un dévoilement n'équivaut pas nécessairement à une plainte ou un signalement officiel (qui fait l'objet de la section 3.7). Il s'agit plutôt du fait de s'être confié sur l'évènement à une personne quelconque. **Près de la moitié des répondant.es (44,8 %) n'ont jamais dévoilé la situation à quiconque.** Celles et ceux ayant dévoilé un évènement de VSMU (55,2 %) l'ont fait, pour la plupart, auprès des membres de leur entourage personnel (91,0 %). Plus d'un tiers (37,8 %) se sont confiés à une personne affiliée à l'université. Toutefois, une faible proportion se sont tournée vers les ressources extérieures à l'université (7,3 %) et un nombre encore plus restreint a rapporté l'évènement aux services de police (1,6 %). Le total excède 100 %, car les personnes pouvaient sélectionner plusieurs réponses pour décrire les personnes ou ressources à qui elles ont parlé des événements de VSMU.

Les analyses révèlent **une association significative entre le dévoilement et le genre.** Les données montrent que les **femmes sont significativement plus nombreuses (64,4 %) à dévoiler les événements de VSMU que les hommes (38,5 %) ($X^2 = 6,91; p = .009\%$).** Il n'y a toutefois **pas de différence significative en fonction du statut,** les employé.es (60,5 %) dévoilant autant que les étudiant.es (52,1 %). Toutefois, les analyses indiquent que **les étudiants (18,2 %) ont significativement moins dévoilé** que les étudiantes (66 %) et les employés (61,1 %) ($X^2 = 15,12; p = .002$). Par ailleurs, les **personnes en situation de handicap ou ayant un problème de santé** sont également **plus nombreuses (68,8 %) que les autres (48,0 %) à avoir dévoilé** les événements à une autre personne ($X^2 = 3,89; p = .049$). Il n'y a **pas d'association entre le dévoilement et les autres caractéristiques sociodémographiques** comme l'orientation sexuelle, l'appartenance à une communauté autochtone ou encore l'identification aux minorités visibles. Le tableau 11 présente les fréquences de dévoilement et non-dévoilement par catégorie sociodémographique.

Tableau 11 : Pourcentages des dévoilements des événements de VSMU vécus depuis l'arrivée à l'université

Avez-vous parlé de ces événements à une autre personne que celle qui a commis les gestes ?	Non %	Oui %
Par statut principal		
Étudiant.e 1 ^{er} cycle	50,0	50,0
Étudiant.e 2 ^e ou 3 ^e cycle	28,6	71,4
Enseignant.e	40,0	60,0
Employé.e	37,0	63,0
Genre		
Femme	35,6	61,5*
Homme	61,5	38,5*
Orientation sexuelle		
Hétérosexuelle	41,9	58,1
Minorités sexuelles/incertain.e	58,1	48,6
Communauté autochtone		
Oui	44,4	55,6
Non	45,1	54,9
Minorités visibles		
Oui	60,0	40,0
Non	43,6	56,4
Handicap ou problème de santé		
Non	52,0	48,0
Oui/incertain.e	31,3	68,8

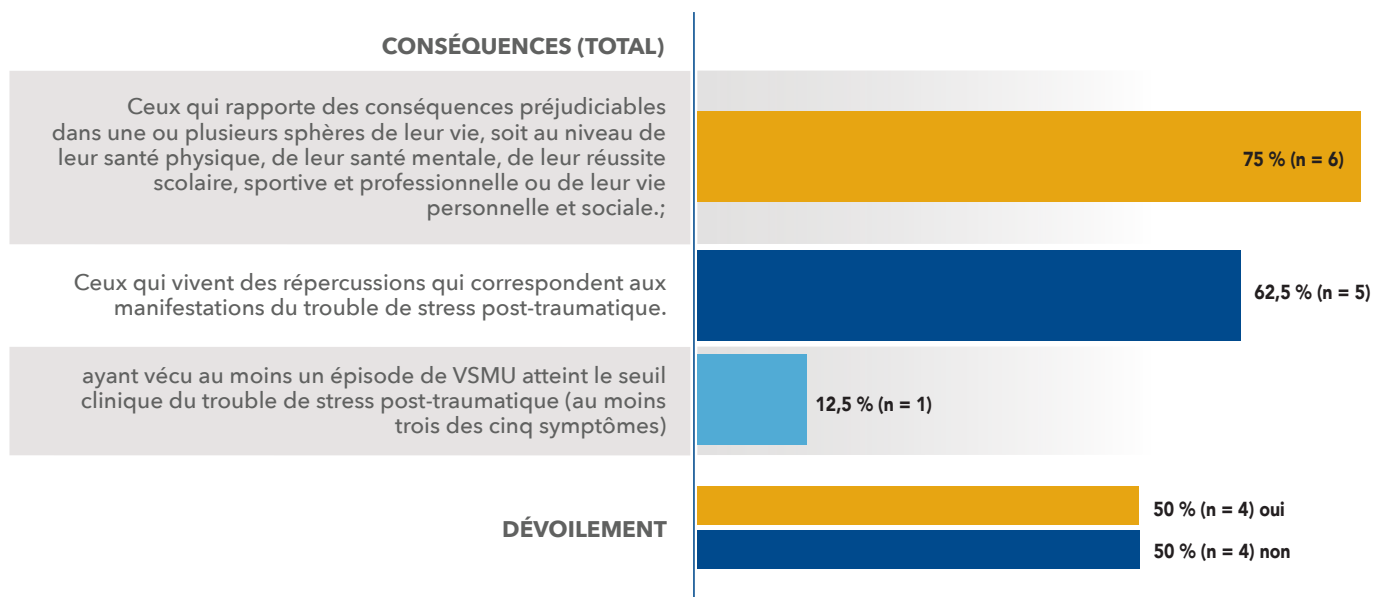
Note. * $p < .05$

Parmi les personnes qui ont dévoilé la situation, 37,4 % ont jugé que leur dévoilement n'a **peu ou pas du tout été aidant**, 36,7 % rapportent avoir trouvé cela

moyennement aidant et **une personne sur quatre** a estimé que son dévoilement a été **très aidant**.

Conséquences et dévoilement des VSMU rapportée par les personnes non-binaire

Bien que les questionnaires des personnes non binaires aient dû être retirés en raison de l'absence de données institutionnelles permettant la pondération, les conséquences et le dévoilement des VSMU rapportées par ces personnes sont tout de même présentées afin de rendre justice à leur participation.



3.7. SIGNALEMENT ET DÉNONCIATION

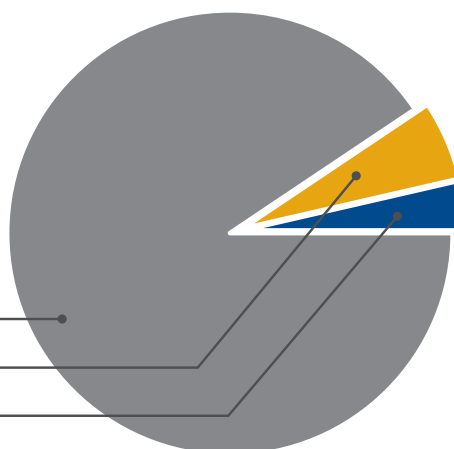
Dans cette section, c'est la fréquence à laquelle les répondant.es ont fait une plainte ou un signalement auprès des instances universitaires qui est rapportée. Contrairement à la section précédente, il s'agit ici de démarches officielles de divulgation, qui peut impliquer ou non une plainte institutionnelle.

Dans un premier temps, les personnes ayant dévoilé les événements de VSMU étaient invitées à préciser si elles avaient dénoncé les gestes aux instances ou ressources de l'Université de Moncton.

Figure 1 : Fréquences des signalements et dénonciations des VSMU aux instances ou ressources pour les événements de VSMU vécus depuis l'arrivée à l'université

Avez-vous signalé ou dénoncé les événements aux instances/ressources de l'université ?

- Non, aucun événement 86 %
- Oui et non, certains événements 7,7 %
- Oui, tous les événements 6,3 %



Ainsi, à l'Université de Moncton, au total, **seuls 14 % des personnes ont signalé certains ou tous les événements de VSMU aux instances ou ressources de l'institution**. Ainsi, 86,0 % des personnes ayant vécu une VSMU n'ont pas dénoncé les gestes.

Lorsqu'on examine ces résultats de façon plus détaillée (Tableau 12), on constate **que le taux de dénonciation des VSMU aux instances de l'Université est sensiblement le même**, peu importe le statut

principal à l'université, le genre, l'orientation sexuelle, l'identification à une minorité visible et la présence d'une situation de handicap ou d'un problème de santé. Par contre, les personnes appartenant à une **communauté autochtone** étaient significativement **moins nombreuses (44,4 %) à ne pas signaler** comparativement aux personnes allochtones (89,3 %) et **plus nombreuses à avoir signaler tous les événements de VSMU** aux instances ou ressources de l'université ($X^2 = 15,88; p < .001$).

Tableau 12 : Pourcentage des personnes victimes ayant signé ou dénoncés les événements de VSMU, selon le genre et le statut actuel

Avez-vous signalé ou dénoncé les événements aux instances/ressources de l'université ?	Non, aucun événement %	Oui et non, certains événements %	Oui, tous les événements
Par statut principal			
Étudiant.e 1 ^{er} cycle	89,6	6,0	4,5
Étudiant.e 2 ^e ou 3 ^e cycle	66,7	16,7	14,7
Enseignant.e	90,9	0	9,1
Employé.e	81,5	11,1	7,4
Genre			
Femme	86,3	6,8	6,8
Homme	86,8	7,9	5,3
Orientation sexuelle			
Hétérosexuelle	86,7	6,7	6,7
Minorités sexuelles/incertain.es	83,8	10,8	5,4
Communauté autochtone			
Oui	44,4*	22,2	33,3*
Non	89,3	6,8	3,9
Minorités visibles			
Oui	100	0	0
Non	85,3	8,8	5,9
Handicap ou problème de santé			
Non	89,5	3,9	6,6
Oui/incertain.e	83,9	9,7	6,5

Note. * $p < .05$ ** $p < .001$

Les personnes ayant vécu une situation de VSMU sans la rapporter aux ressources ou instances de l'université (86,0 %) ont été appelés à identifier, parmi une liste, les raisons pour lesquelles elles ont choisi de ne pas la signaler. Dans le tableau 13 est présentée la fréquence à laquelle chacune de ces raisons est rapportée. **Le fait de juger que la situation n'était pas assez grave pour signaler (60,1 %) constitue la raison la plus souvent**

évoquée. Plus de 42 % ont répondu **vouloir mettre l'incident derrière soi afin de ne plus y penser** et 38,8 % considéraient **être en mesure de gérer la situation soi-même**. Un peu plus d'une personne sur trois (36,7 %) **n'avait pas reconnu l'événement comme étant de la violence à caractère sexuel**. D'autre part, 29,7 % des victimes pensaient qu'il n'y avait **pas suffisamment de preuves** pour assurer une intervention. Enfin, certaines

réponses fréquemment choisies évoquent **le manque de confiance dans les instances de l'université**. Ainsi, plus d'une personne sur quatre (27,2 %) **craignait que des personnes de l'université ne prennent pas la situation**

au sérieux, près d'une personne sur cinq disait **craindre le manque de confidentialité** (19,9 %) ou ne **pas avoir confiance dans les personnes ou instances** en place à l'université (18,9 %).

Tableau 13: Pourcentages des raisons de non-dénonciation des événements de VSMU aux instances/ressources de l'université

	Total %
Je croyais que la situation n'était pas assez grave pour la signaler	60,1
Je voulais simplement mettre l'incident derrière moi et ne plus y penser	42,5
Je me sentais capable de gérer la situation par moi-même	38,8
Je n'avais pas considéré cet événement comme étant du harcèlement ou une violence sexuelle	36,7
Je craignais de ne pas avoir suffisamment de preuves pour que les instances de l'université puissent intervenir	29,7
Je craignais que des personnes de l'université ne prennent pas la situation au sérieux	27,2
Je craignais que ma plainte ne soit pas traitée de manière confidentielle	19,9
Je n'avais pas confiance dans les personnes ou instances/ressources de l'université	18,9
Je ne savais pas à qui m'adresser à l'université	17,0
Je trouvais les démarches trop compliquées pour dénoncer la situation à l'université	17,0
Je craignais des conséquences négatives	15,6
Je craignais les représailles de la personne ayant commis ces gestes ou de son entourage	15,1
J'avais peur qu'on pense que j'étais en partie responsable de la situation	13,3
Je voulais que personne ne soit au courant de cette situation	12,3
Je craignais de compromettre l'emploi ou les études de la personne ayant commis ces gestes	11,9
Je ne savais pas que l'université pouvait m'aider dans cette situation	9,4
J'avais besoin d'aide ou de répit, mais je ne voulais pas déposer une plainte formelle	6,1

Note : Le total dépasse 100 % puisque les répondant.es pouvaient cocher plus d'une réponse.

Dans l'ensemble, **les raisons de non-dénonciation ont été sélectionnées dans des proportions similaires** par les personnes victimes, indépendamment de leur genre ou de leur statut. Toutefois, certaines différences statistiquement significatives ont été identifiées selon le genre. Les **hommes étaient plus nombreux** (46,2 %) que les femmes (11,6 %) à évoquer **un manque de confiance**

envers les ressources ou instances à l'université ($\chi^2 = 7,54; p = 006$), tandis que **les femmes étaient plus nombreuses** (50,0 %) que les hommes (16,7 %) à avoir indiqué **vouloir mettre l'incident derrière elles** comme raison de non-signalement.

Voici quelques extraits abordant les enjeux du signalement ou de la dénonciation à l'université.

« J'ai vue et entendu certain propos d'un autre employé qui était déplacés et dérogatoire. Ceux-ci n'étaient pas directement dirigé à mon égard.

J'ai toutefois fait les démarches nécessaires pour que ce genre de comportements et commentaires ne se répètent plus. »

« Après une réunion, j'étais en train de monter les marches d'un auditorium quand j'ai entendu le commentaire "regarde son cul" ou quelque chose du genre, mais je n'étais pas 100 % certaine d'avoir bien entendu. Je me suis donc tournée de bord pour voir qui était là et voir si j'avais bel et bien compris. Il y avait un groupe d'homme qui me regardait monter les marches avec un sourire. J'ai continué de monter les marches en ignorant les regards et le commentaire, un peu gênée et le visage rouge. Je n'ai jamais porté plainte, car malheureusement ceci est arrivé toute ma vie et j'ai appris à l'ignorer au lieu de l'affronter ou le dénoncer. »

« J'ai rapporté cet évènement à l'Université et j'ai suivi toutes les étapes. Ils n'ont rien fait. Ils m'ont ri dans la face. Il a essayé de me raper et il n'y a eu aucune conséquence. Le pire, il était dans toutes mes classes et j'étais forcée de le voir de multiples fois par jour. J'avais peur et j'ai de graves problèmes de santé mentale depuis. Je n'étais pas sa première victime, et je n'étais pas sa dernière. J'ai eu d'autre de ces victimes qui sont venues me parler personnellement. Je blâme directement l'Université pour de ne pas prendre action. Ils sont responsables pour ces crimes. »

«La situation vécue remonte à l'époque où je travaillais [sur le campus] lors de la période estivale. Une personne du [secteur d'emploi] venait souvent me voir pour discuter avec moi en me déshabillant du regard ou pour me faire des accolades (non demandées ou justifiées). Je n'ai pas rapporté la situation à ce moment, car je la percevais comme étant inoffensive. Aussi, cette personne avait une réputation d'être « un homme à femmes » sur le campus. Avec les autres étudiant.e.s embauché.e.s, on discutait souvent de la situation ensemble, un peu en la banalisant. On disait que c'était juste un vieux pervers. Il avait des comportements déplacés avec d'autres étudiantes également. Aujourd'hui, cette personne ne travaille plus sur le campus et c'est seulement à ce moment que je réalise que cette situation était inacceptable. »

3.8. TYPE D'AIDE SOUHAITÉE PAR L'UNIVERSITÉ DANS L'ÉVENTUALITÉ D'UN ÉVÉNEMENT DE VIOLENCE SEXUELLE EN MILIEU UNIVERSITAIRE

L'ensemble des participant.es ont répondu à une question sur le type d'aide souhaitée dans l'éventualité d'une victimisation VSMU en sélectionnant les choix pertinents parmi une liste (Tableau 14). **Le type d'aide le plus recherché par les répondant.es est l'accompagnement dans les démarches de dénonciation ou de plainte (59,5 %).** De plus, près d'une personne sur deux désirerait des informations sur les recours possibles à l'intérieur (46,5 %) et à l'extérieur (45,8 %) de l'université. Finalement, le soutien psychologique constitue une autre source d'aide fréquemment souhaitée, en particulier auprès de sources externes à l'université (54,6 %), mais également au sein de l'institution (41,6 %). Le tableau 14 détaille les autres réponses possibles.

es est l'accompagnement dans les démarches de dénonciation ou de plainte (59,5 %). De plus, près d'une personne sur deux désirerait des informations sur les recours possibles à l'intérieur (46,5 %) et à l'extérieur (45,8 %) de l'université. Finalement, le soutien psychologique constitue une autre source d'aide fréquemment souhaitée, en particulier auprès de sources externes à l'université (54,6 %), mais également au sein de l'institution (41,6 %). Le tableau 14 détaille les autres réponses possibles.

Tableau 14 : Pourcentages des types d'aide souhaitée dans l'éventualité d'un événement de VSMU

	Total %
Soutien psychologique à l'intérieur de l'université	41,6
Soutien psychologique à l'extérieur de l'université	54,6
Informations sur les recours possibles par une personne/ressources à l'intérieur de l'université pour dénoncer les gestes	46,5
Informations sur les recours possibles par une personne/ressources à l'extérieur de l'université pour dénoncer les gestes	45,8
Accompagnement dans les démarches de dénonciation ou de plainte	59,5
Partage avec d'autres personnes ayant vécu des événements similaires (groupe d'entraide)	29,6
Aucune aide	13,8
Je ne sais pas quelle aide je voudrais obtenir	13,1

Note : Le total dépasse 100 % puisque les répondant.es pouvaient cocher plus d'une réponse

Dans l'ensemble, **les types d'aide souhaitée dans l'éventualité de VSMU ont été sélectionnés dans des proportions similaires** par les personnes, toutefois, plusieurs différences statistiquement significatives ont été identifiées selon le statut, le genre, l'orientation sexuelle et l'appartenance à une communauté autochtone. Les données révèlent des **associations entre le type d'aide souhaité et le statut principal à l'université. Les personnes étudiantes sont plus nombreuses** (46,4 %) que les personnes employées (31,3 %) à souhaiter du **soutien psychologique à l'intérieur de l'université** ($X^2 = 5,20; p = .023$) et à vouloir des **groupes d'entraide** (35,2 % et 17,5 % respectivement) ($X^2 = 8,29; p = .004$). Des **associations entre le type d'aide souhaitée et le genre** ont également été détectées. Les **femmes étaient plus nombreuses** (47,7 %) que les hommes (33,6 %) à vouloir du **soutien psychologique à l'intérieur de l'université** ($X^2 = 5,11; p = .024$), un **accompagnement dans les démarches de dénonciation** (65,1 % et 52,7 % respectivement) ($X^2 = 4,03; p = .045$) et **des groupes d'entraide** (34,9 % et 21,8 % respectivement) ($X^2 = 5,22; p = .022$). Par ailleurs,

les personnes autochtones sont significativement plus nombreuses (44,2 %) que les personnes allochtones (10,5 %) à vouloir du soutien psychologique à l'intérieur de l'université ($X^2 = 8,20; p = .004$).

Par ailleurs, plusieurs associations ont été identifiées entre certaines caractéristiques sociodémographiques et ne souhaiter **aucune aide dans l'éventualité de VSMU**. Les **hommes** étaient significativement plus nombreux (23,6 %) que les femmes (6,7 %) à ne vouloir aucune aide ($X^2 = 15,15; p < .001$). De même, les personnes des **minorités sexuelles ou en questionnement sur leur orientation sexuelle** étaient plus nombreuses (21,2 %) que les personnes hétérosexuelles (11,3 %) à ne souhaiter aucune aide ($X^2 = 4,01; p = .045$). Une part plus importante des personnes autochtones (47,4 %) ne souhaiterait pas d'aide comparativement aux **personnes allochtones** (11,3 %) ($X^2 = 19,07; p < .001$). Les analyses ne révèlent pas d'association significative entre le type d'aide souhaitée et la présence d'une situation de handicap et l'identification aux minorités visibles.

3.9. TÉMOIN OU CONFIDENT.E D'ÉVÉNEMENTS DE VIOLENCE SEXUELLE EN MILIEU UNIVERSITAIRE

Afin de cerner davantage la problématique, les membres de la communauté universitaire ont également été sondés sur les situations où elles/ils ont été témoins ou ont reçu des confidences quant à des situations de VSMU. Ainsi, 18,9 % ont reçu une confiance d'une personne ayant vécu une forme de violence sexuelle en milieu universitaire, alors que 13,5 % ont rapporté avoir été témoin d'événements de VSMU.

Ainsi, **près d'une personne sur 3 (32,4 %) a été témoin ou a reçu une confiance de la part d'une personne victime de VSMU.**

Le **tableau 15** présente les fréquences des personnes ayant été témoins ou confidentes par catégories sociodémographiques. Les analyses révèlent des différences statistiquement significatives selon **le genre et la présence d'une situation** de handicap ou d'un problème de santé. Les **femmes** sont plus nombreuses à **avoir été témoins** (18,9 %) que les hommes (6,4 %) ($X^2 = 8,48$; $p = .004$) et à **avoir été confidentes** (26,4 % et 8,2 % respectivement) ($X^2 = 13,76$; $p < .001$). Les personnes présentant une **situation de handicap ou un problème de santé** étaient également plus nombreuses à avoir été témoins d'une forme de harcèlement ou de violence sexuelle ($X^2 = 5,64$; $p = .018$). Les pourcentages selon les groupes sont présentés ci-dessous.

Tableau 15 : Pourcentages du nombre de personnes ayant été témoins ou confidentes d'événements de VSMU depuis leur arrivée à l'université

	Témoin %	Confident.e %
Par statut principal		
Étudiant.e.s	12,8	18,0
Employé.e (incluant enseignant.e)	15,0	20,3
Genre		
Femme	18,9*	26,4**
Homme	6,4*	8,2**
Orientation sexuelle		
Hétérosexuelle	11,1	17,0
Minorités sexuelles/incertain.es	20,3	25,4
Communauté autochtone		
Oui	5,3	21,1
Non	13,9	18,8
Minorités visibles		
Oui	5,3	15,0
Non	13,6	19,1
Handicap ou problème de santé		
Non	10,5*	15,7
Oui/incertain.e	22,2*	23,8

Note. * $p < .05$ ** $p < .001$

Les citations suivantes permettent d'illustrer diverses situations où des personnes ont été témoins ou ont reçu des confidences de personnes ayant été victimes de VSMU, ainsi que les comportements des témoins de telles situations.

« Une journée j'ai décidé d'aller au tutorat avec une de mes amies. Le tuteur ne nous a pas aidé et à toucher la jambe de mon amie sous la table pendant que on était en tutorat sans le consentement de mon amie... »

« J'étais au bar et un groupe de garçon est venu s'assirent avec moi. Ils se sont mis à me parler et un des garçons a mis sa main sur ma cuisse et me regardait d'une façon qui me rendait mal à l'aise. Il s'est mis à parler avec ces amis dans un autre langage que je ne connaissais pas. Ils se parlaient entre eux avec une autre langue en me regardant d'une façon qui rendait mal à l'aise. J'ai essayé de me lever mais ils m'ont poussé sur ma chaise et ne me laissait pas me lever. Une fille que je ne connais pas m'a vu et est venu m'aider à sortir de la situation. »

« Une de mes amies a fait à quelques reprises des commentaires déplacés sur les gens transgenres et sur l'apparence de quelqu'un gay dans un de nos cours. »

« Un collègue insistait sur le fait que les étudiants devaient certainement être attirés à moi et me faire des avances puisque j'étais une jeune professeure et en raison de mon apparence. Il soutenait également qu'il était fréquent que les étudiantes tentent de le séduire ou lui fassent des avances. Il avait tendance à sexualiser la gentillesse ou la politesse. Depuis qu'il a pris sa retraite, des étudiantes m'ont fait part de situations ambiguës préoccupantes, toutefois aucune n'a souhaité porter plainte. »

« Il s'agit d'une situation où j'avais à interagir avec une étudiante: l'un des professeurs et collègue de travail a presque déshabillé mon étudiante de ses yeux en mettant le focus sur ses fesses. J'étais mal à la place de l'étudiante qui n'a pas apprécié. La même personne a répété la même chose avec une autre de mes étudiantes. »

Des questions supplémentaires invitaient les personnes à indiquer les événements dont elles ont été témoins entre membres de l'Université de Moncton et d'indiquer lesquels elles ont considéré le plus grave. Les répondant.e.s ont majoritairement été témoins de sifflements ou d'interpellations à connotation sexuelle (12,9 %) et de commentaires injurieux (12,9 %). Ces événements ont

également été considérés comme étant parmi les plus graves dont elles ont été témoins (18,7 % et 16,3 % des cas respectivement). D'autre part, bien qu'une plus faible proportion de personnes ait rapporté avoir été témoins d'attouchements qui créent un malaise (6,5 %), ce type de VSMU est fréquemment identifié comme la forme la plus grave dont les personnes ont été témoins (17,1 %).

Tableau 16 : Pourcentages des formes de VSMU dont les personnes ont été témoins et l'événement considéré comme le plus grave

	Témoïn %	Le plus grave %
Être sifflé.e ou interpellé.e d'une manière sexuelle	12,9	18,7
Se faire imposer des discussions sur le sexe	7,0	7,7
Recevoir des commentaires injurieux	12,9	16,3
Être visé.e par des gestes à connotation sexuelle	10,6	11,4
Recevoir du matériel à connotation sexuelle	7,6	13,0
Faire face à des tentatives d'établir une relation	6,0	9,0
Être touché.e d'une façon qui rend mal à l'aise	6,5	17,1
Faire face à une tentative d'avoir une relation sexuelle	2,9	6,7

Les personnes participantes qui ont indiquées avoir été témoins de situations de VSMU (13,5% de l'échantillon total) ont également été invitées à identifier le genre de la personne cible de l'événement rapporté comme le plus grave parmi ceux dont elles avaient été témoins. La personne cible était majoritairement des femmes (62,8 %). Dans les autres cas, la personne cible de l'événement rapporté comme le plus grave était soit des hommes (21,5 %), à la fois des hommes et des femmes (13,7 %) ou encore des personnes non binaires (2,0 %).

Les répondants.es devaient également indiquer leur perception de l'événement et leur ressenti alors qu'elles et ils sont témoins de VSMU. Plus de la moitié (57 %) ont indiqué que lors de l'événement le plus grave dont elles et ils ont été témoins, ce n'était pas vraiment clair que la personne posant le geste de harcèlement sexuel ou de violences sexuelles agissait dans l'intention de faire du tort. Plus d'une personne sur quatre (26,7 %) a indiqué que l'intention était clairement de faire du tort tandis que 16,3 % ont rapporté qu'il était clair que l'intention n'était pas de faire du tort. Par ailleurs, face à cet événement, les répondants.es déclarent s'être senti.es bouleversé.es (75,8 %), apeuré.es ou inquiet.es (54,6 %), embarrassé.es (65,5 %), en colère (81,7 %) ou encore tristes (51,8 %). Ceci permet de constater que la VSMU a également des conséquences sur les personnes qui en sont témoins.

De plus, face à cet événement, les répondants.es ont estimé qu'une intervention de leur part :

- N'aurait pas été la bienvenue (33,0 %);
- Aurait amené la personne qui a posé le geste à exercer des représailles à leur égard (47,7 %);
- Aurait causé des tensions dans les relations de travail ou d'études (40,6 %);
- Aurait été perçue comme une ingérence (36,6 %);
- Aurait créé de la discorde (39,4 %);
- Aurait amené la personne qui a posé le geste à se retourner contre elles et les attaquer (32,7 %).

Enfin, parmi les personnes qui ont été témoins d'un événement considéré grave (13,5 %), la majorité (58,4 %) rapporte ne pas être intervenue et 41,6 % disent être intervenu.es. Les personnes qui sont intervenues ont indiqué ce qu'elles ont fait :

- Dit à la personne victime d'éviter la personne qui a posé le geste (52,3 %);
- Essayé d'interrompre ce qui se passait et détourner la conversation vers un autre sujet (11,4 %);
- Confronté la personne qui a posé le geste par la suite ou signalé l'incident (26,4 %);
- Dire à la personne d'arrêter son comportement (13,0 %).

3.10. CONNAISSANCE DES RESSOURCES

Une section du questionnaire a permis d'examiner le niveau de connaissances des ressources de l'université. La majorité des répondant.e.s connaît les ressources de service de santé et de psychologie (86,1 %), le service d'intervention en violence à caractère sexuel (70,5 %) et le service de sécurité (85,1 %). Toutefois, la proportion de personnes ne connaissant pas certaines ressources différait selon certaines catégories. La méconnaissance des services de sécurité était plus élevée chez les étudiant.e.s (17,8 %) comparativement aux employé.e.s (7,6 %) ($X^2 = 3,88; p = .049$) et parmi les personnes des minorités visibles (37,5 %) comparées aux autres (13,4 %) ($X^2 = 6,73; p = .009$). La méconnaissance des services de santé et de psychologie était plus élevée chez les hommes (23,7 %) que les femmes (6,9 %) ($X^2 = 12,85; p < .001$).

3.11. AUTRES EXPÉRIENCES RELIÉES À LA VIOLENCE SEXUELLE

Une petite proportion des personnes répondantes (1,0 %) a indiqué avoir été témoin ou personnellement visée par des VSMU dans le cadre des activités en ligne en raison de la COVID-19.

Par ailleurs, le questionnaire permettait aussi d'obtenir des données sur la victimisation sexuelle à l'extérieur du milieu universitaire (donc par une personne non affiliée à l'université). Les résultats indiquent que **35,1 %** des répondant.es rapportent avoir vécu une **agression sexuelle avant l'âge de 18 ans**. De plus, **23,0 %** des répondant.es rapportent avoir vécu une **agression sexuelle après l'âge de 18 ans**. À l'instar des violences vécues en milieu universitaire, des différences sont identifiées selon le genre, révélant que les **femmes** étaient davantage susceptibles de rapporter avoir été **victimisées avant l'âge de 18 ans (47,0 %)** que les hommes (20,0 %) ($X^2 = 18,85; p < .001$). Les femmes sont également plus nombreuses à avoir subi une **agression sexuelle depuis l'âge de 18 ans (28,2 %)** que les hommes (16,8 %) ($X^2 = 4,32; p = .038$).

Par ailleurs, les **personnes de minorités sexuelles** étaient plus nombreuses (**47,5 %**) à avoir subi une agression sexuelle dans l'enfance que les personnes hétérosexuelles (30,1 %) ($X^2 = 5,88; p = .015$). Les **personnes s'identifiant aux minorités visibles** étaient plus susceptibles d'avoir été victimisées avant l'âge de 18 ans (58,8 % vs 33,5 %) ($X^2 = 4,43; p = .035$) ainsi que les **personnes ayant un handicap ou un problème de santé (50,0 % vs 31,1 %)** ($X^2 = 6,30; p = .012$). Les analyses n'ont pas détecté d'autres différences significatives entre ces groupes et la victimisation à l'âge adulte par une personne non affiliée à l'université ni selon l'appartenance à une communauté autochtone.

3.12. CONSENTEMENT SEXUEL

Les personnes ont répondu à une section portant sur les attitudes relatives au consentement sexuel, en indiquant leur degré d'accord à une série d'énoncés (1 « Fortement en désaccord », 2 « Plutôt en désaccord », 3 « Ni en désaccord ni en accord », 4 « Plutôt en accord » et 5 « Fortement en accord »). Une cote globale plus élevée indique des attitudes plus favorables au consentement sexuel (la cote globale pouvant varier de 12 à 60). La cote moyenne de l'échantillon se situe à 51,77 (ÉT = 7,22).

Les analyses n'indiquent pas de différences statistiquement significatives entre les étudiant.es ($M = 51,82; \text{ÉT} = 7,80$) et les employé.es ($M = 51,66; \text{ÉT} = 5,64$) ($t_{(233)} = 0,16, p = .87$). D'autres analyses comparatives ont été effectuées selon le genre et révèlent que les **hommes** ($M = 48,70; \text{ÉT} = 0,80$) **manifestent des attitudes significativement moins favorables vis-à-vis du consentement sexuel que les femmes** ($M = 54,03; \text{ÉT} = 0,49$) ($t_{(169)} = 5,71, p < .001$).

Le tableau 17 présente la répartition des réponses pour chaque énoncé. Aux fins des analyses, les cinq options (totalement en désaccord, en désaccord, neutre, en accord et totalement en accord) ont été regroupées en trois catégories.

Tableau 17 : Fréquences des énoncés reflétant les attitudes à l'égard du consentement sexuel

	Désaccord %	Neutre %	Accord %
La personne qui initie une activité sexuelle devrait supposer qu'elle N'A PAS le consentement sexuel de l'autre et s'assurer de l'obtenir avant d'aller plus loin.	3,0	0,7	93,3
Le consentement devrait être obtenu avant TOUT type de comportement sexuel, incluant les baisers ou les caresses.	4,8	4,9	90,3
Le consentement est nécessaire tant pour les caresses génitales que pour la pénétration (digitale, vaginale ou anale).	2,6	0,7	96,7
Il est suffisant d'obtenir le consentement au début d'une activité sexuelle, pas besoin de s'en assurer à chacune des étapes. (R)	64,6	13,2	22,3
Si votre partenaire veut s'engager dans une activité sexuelle, c'est correct de continuer même s'il ou elle est ivre. (R)	70,4	15,8	13,9
Le consentement sexuel doit toujours être obtenu AVANT le début de toute activité sexuelle.	2,9	2,2	94,9
La pénétration (digitale, vaginale ou anale) est la seule activité sexuelle qui exige un consentement verbal explicite. (R)	89,1	4,1	6,8
En initiant une activité sexuelle, il est correct de présumer le consentement de l'autre personne et de continuer jusqu'à ce qu'elle dise « non ». (R)	81,2	7,4	11,5
Si le consentement sexuel pour une pénétration (digitale, vaginale ou anale) est déjà obtenu, alors on peut présumer que l'autre personne consent aussi pour les baisers et les caresses sexuels. (R)	52,7	22,1	25,3
Demander verbalement le consentement sexuel diminue le plaisir de l'activité sexuelle (l'ambiance est brisée, par exemple). (R)	68,7	17,8	13,5
Si une proposition sexuelle est faite et que votre partenaire dit « non », c'est correct de continuer à négocier la proposition. (R)	93,0	4,9	2,1
Il est tout aussi important d'obtenir le consentement sexuel dans TOUTES les relations, peu importe si les personnes ont eu des activités sexuelles ensemble avant	8,7	8,2	83,1

(R) Ces énoncés sont des items inversés

Si la grande majorité manifeste des attitudes plutôt favorables au consentement sexuel, une proportion non négligeable de répondant.es se déclare neutre ou en accord avec des énoncés qui sont incompatibles ou discordants avec la législation canadienne sur le consentement libre et éclairé, notamment en ce qui concerne la pression sexuelle, les situations d'intoxication et le fait de présumer du consentement sexuel de l'autre personne sans valider auprès d'elle (Educaloi, 2020) :

- 7,0 % des personnes sont d'accord ou neutres relativement à l'énoncé « Si une proposition sexuelle est faite et que votre partenaire dit "non" c'est correct de continuer à négocier la proposition »;
- 29,7 % des personnes sont d'accord ou neutres relativement à l'énoncé « Si votre partenaire veut s'engager dans une activité sexuelle, c'est correct de continuer même s'il ou elle est ivre »;
- 35,5 % des personnes sont d'accord ou neutres relativement à l'énoncé « Il est suffisant d'obtenir le consentement au début d'une activité sexuelle, pas besoin de s'en assurer à chacune des étapes »;
- 18,9 % des personnes sont d'accord ou neutres relativement à l'énoncé « En initiant une activité sexuelle, il est correct de présumer le consentement de l'autre personne et de continuer jusqu'à ce qu'elle dise non ».

Figure 3 : Mots clés utilisés par les hommes afin de décrire la culture du viol



3.14. SENTIMENT DE DÉTRESSE

Toutes les personnes ont été interrogées sur leurs sentiments de détresse (par ex., sentiment d’être nerveux.se, que tout demandait un effort) au cours des 30 derniers jours. Cette variable est mesurée à l’aide de la version traduite en français du Kessler Psychological Distress Scale-K6 (Kessler et al., 2003), utilisée dans l’Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015 (EQSP) (Camirand et al., 2016). Pour chacun des six énoncés (p. ex., , la personne indiquait la fréquence à laquelle elle a ressenti ce sentiment au cours du dernier mois sur une échelle allant de « Jamais » (0) à « Tout le temps » (4), pour un score total se situant entre 0 et 24. Un score de 7 ou plus correspond un niveau élevé de l’échelle de détresse psychologique. Les analyses permettent de constater que **63,1 %** des personnes interrogées se situent à un niveau élevé de l’échelle de détresse psychologique.

Par ailleurs, plusieurs associations ont été identifiées entre certaines caractéristiques sociodémographiques et la détresse psychologique. D’abord, selon le statut principal à l’université : **les étudiants.es étaient plus nombreux à se situer à un niveau élevé de l’échelle de détresse psychologique (69,5 %)** que les employés.es (48,5 %) ($X^2 = 9,12; p = .003$). Ensuite, selon l’identité/l’orientation sexuelle : **les personnes des minorités sexuelles ou en questionnement sur leur orientation sexuelle étaient plus nombreuses à se situer à un niveau élevé de l’échelle de détresse psychologique (86,4 %)** comparativement aux personnes hétérosexuelles (55,2 %) ($X^2 = 18,50; p < .001$). De plus, une part plus importante des **personnes autochtones (84,2 %)** se situe à un niveau élevé de l’échelle de détresse psychologique comparativement aux personnes allochtones (61,3 %) ($X^2 = 3,94; p = .047$). Enfin, les **personnes en situation de handicap ou présentant un problème de santé** étaient également plus nombreuses à se situer à un niveau élevé de l’échelle de détresse psychologique (86,0 % vs 57,7 %) ($X^2 = 13,61; p < .001$). Les analyses n’ont pas détecté d’associations significatives entre un niveau élevé sur l’échelle de détresse psychologique et le genre (68,1 % des femmes vs. 56,4 % des hommes, $X^2 = 3,40; p = .065$) et l’identification/l’appartenance à une minorité visible (62,5 % des minorités visibles vs. 63,7 % des non-minorités, $X^2 = 0,01; p = .92$).

Tableau 18 : Fréquences des énoncés de l'échelle de détresse psychologique

Au cours des 30 derniers jours, combien de fois avez-vous eu le sentiment...	Jamais %	Rarement %	Quelques fois %	La plupart du temps %	Tout le temps %
... d'être nerveux.se ?	6,8	12,1	41,6	28,5	11,0
... d'être désespéré.e ?	29,1	28,5	30,1	8,1	4,1
... d'être agité.e ou incapable de tenir en place ?	24,7	20,7	34,3	13,9	6,3
... d'être tellement déprimé.e que rien ne pouvait vous remonter le moral ?	42,0	23,1	23,6	6,1	5,2
... que tout vous demandait un effort ?	18,4	26,8	27,3	18,4	9,1
... de n'être bon.ne à rien ?	46,4	17,8	26,6	6,5	2,8

4. FAITS SAILLANTS, PISTES DE RÉFLEXION ET RECOMMANDATIONS

Afin de bien situer les résultats de la présente étude, il importe de rappeler certains éléments du contexte dans lequel elle s'est déroulée. Cette étude fait suite à une première recherche qualitative réalisée par une équipe de recherche formée par Lise Savoie, Marie-Andrée Pelland, Sylvie Morin et Lyne Chantal Boudreau. Ainsi, trois des chercheuses ayant mené l'enquête ESSIMU – Université de Moncton avaient contribué à la réalisation de cette première recherche portant sur la représentation et l'expérience du consentement sexuel. Bien que les résultats de celle-ci ont fourni certaines indications sur la présence de violence sexuelle à l'Université de Moncton, ainsi que sur la place de la victimisation sexuelle dans l'expérience universitaire des étudiantes, aucune donnée quantitative sur l'ampleur de la problématique au sein de l'institution n'était disponible. Les seules données existantes au Nouveau-Brunswick émanaient d'une enquête réalisée dans une université anglophone de la province et brossaient un portrait de la victimisation sexuelle chez les étudiantes et étudiants, ainsi que de leurs attitudes sur la question (UNB; Fuller, O'Sullivan et Bellu, 2016). Ainsi, grâce au partenariat de recherche développé avec Manon Bergeron, titulaire de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, la méthodologie de

l'enquête ESSIMU réalisée dans plusieurs universités et cégeps du Québec a pu être adaptée et utilisée afin d'étudier la problématique à l'Université de Moncton.

D'autre part, l'Université de Moncton a adopté en décembre 2017 une première Politique sur la violence à caractère sexuel. Avec l'implantation de cette politique, un service d'intervention en violence sexuelle a été instauré dans chacun des trois campus. Au campus de Moncton, ceci s'est traduit par l'embauche d'une intervenante spécialisée en violence à caractère sexuel. Au campus de Shippagan, cette responsabilité a été confiée à l'infirmière, alors qu'au campus d'Edmundston le service est offert grâce à un partenariat avec l'Escale MadaVic et son service en violence à caractère sexuel, l'Éclipse. De plus, un Groupe de travail pour une culture du consentement réseau a été mis sur pied afin de mener des activités de sensibilisation et de prévention, en plus de voir à la révision ponctuelle de la politique. Ainsi, depuis 2018, de nombreuses activités de sensibilisation (publications sur les réseaux sociaux, distribution de dépliants d'information sur le service d'intervention en violence à caractère sexuel, ateliers auprès des étudiant.es et membres du personnel enseignant et non enseignant, etc.) ont eu lieu dans les trois campus.

Précision également que l'enquête a été réalisée dans un contexte pandémique et post pandémique, alors que les activités universitaires étaient de retour en présentiel. La période prolongée d'absence sur les campus et la baisse d'activités sociales peuvent avoir influencé les pourcentages de victimisation sexuelle en milieu universitaire. De plus, dans les deux années précédant l'enquête, de nombreuses dénonciations d'inconduites sexuelles avaient visé certains membres de la communauté universitaire.

4.1. FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS DE ESSIMU - UNIVERSITÉ DE MONCTON

4.1.1. Violence à caractère sexuel : une réalité qui n'épargne pas l'Université de Moncton

De grands constats peuvent être dégagés de ces résultats. Premièrement, ceux-ci confirment que la violence à caractère sexuel existe et est aussi fréquente au sein de l'Université de Moncton que dans les autres universités canadiennes (Bergeron & al., 2016 ; Forrest & Senn, 2017 ; Fuller, O'Sullivan & Belu, 2015 ; Hébert & al., 2018 ; Quinlan & al., 2017). Ainsi, 41,8 % des membres de la communauté universitaire ayant participé à l'enquête rapportent avoir été victime d'au moins un événement de VSMU depuis leur arrivée à l'université, alors que 21,2 % indiquent avoir été victime au cours de la dernière année. La forme de VSMU la plus souvent rapportée est le harcèlement sexuel, suivi des comportements sexuels non désirés. La coercition sexuelle est la forme la moins rapportée dans le cadre de l'enquête. Ceci correspond aux données institutionnelles tirées des signalements au service d'intervention en violence sexuelle (Rapport annuel 2020-2021. Violence à caractère sexuel). De plus, tous les membres de la communauté universitaire sont touchés par celle-ci, peu importe leur statut. En effet, bien que les efforts de prévention et de sensibilisation touchent souvent la population étudiante, les employées et employés sont fréquemment victimes de VSMU, en particulier de harcèlement sexuel. D'ailleurs, 53,8 % des employées et employés rapportent avoir vécu une forme de VSMU, alors que 48,1 % indiquent avoir vécu un événement de harcèlement sexuel depuis leur arrivée à l'université. Les résultats confirment également que la violence sexuelle est un phénomène genré. En fait, bien que les hommes rapportent une victimisation sexuelle, les femmes sont plus nombreuses à rapporter au moins un événement de VSMU depuis leur arrivée à l'Université. De plus, les personnes qui commettent les gestes de VSMU sont principalement des hommes; 81,6 % rapportent que dans au moins une situation de VSMU, c'est un homme qui est auteur de la violence. Ceci correspond aux données institutionnelles tirées des signalements au service d'intervention en violence sexuelle qui indiquent que les gestes rapportés sont commis par des hommes cisgenres (13 sur 14, soit 92 % en 2020-2021) sur des femmes cisgenres (13 sur 14, soit 92 % en 2020-2021). Dans la moitié des cas, au moins un des VSMU rapportés avait été commis par une personne étudiante. De plus, ces événements surviennent parfois dans des relations hiérarchiques; près d'une personne sur cinq (19,1 %) ayant subi une

forme de VSMU rapporte qu'au moins une situation impliquait une personne détenant un statut supérieur. Enfin, en plus des femmes, les autres groupes les plus susceptibles de vivre des expériences de VSMU sont les personnes de minorités sexuelles ou en questionnement sur leur orientation sexuelle (54,4 % depuis leur arrivée à l'université et 35,3 % dans la dernière année), ainsi que les personnes autochtones (42,1 % dans la dernière année). Il faut tenir compte que cette ampleur ne prend pas en considération les personnes qui ont quittées l'université à la suite d'une situation de VSMU.

4.1.2. Conséquences de la VSMU : une réalité indéniable

Les personnes victimes de VSMU vivent des conséquences dans plusieurs sphères de leur vie quotidienne, que ce soit dans leurs interactions sociales, leur santé mentale et physique, leur vie affective, sexuelle ou intime, ou leur parcours académique, sportif ou professionnel. En fait, plus d'une victime sur deux rapporte des conséquences préjudiciables dans au moins une de ces sphères. De plus, une sur quatre rapporte des répercussions qui correspondent aux manifestations de trouble de stress post-traumatique, telles que l'évitement de situations, l'hypervigilance, les reviviscences (ex. : cauchemar ou pensées intrusives) ou le sentiment d'être déconnectée de son environnement social.

Afin de pallier aux conséquences de la VSMU, il est essentiel d'offrir des services de soutien aux victimes. Plusieurs services existent au sein de l'Université de Moncton et la majorité est connue des personnes ayant participé à l'étude (service d'intervention en violence à caractère sexuel, service de santé et psychologie et service de sécurité). Toutefois, la connaissance des services ne semble pas être comparable pour tous les groupes. Ainsi, les étudiantes, étudiants et personnes de minorités visibles connaissent moins les services de sécurité, alors que les hommes sont plus nombreux à ne pas connaître les services de santé et de psychologie. Enfin, les participantes et participants souhaitent recevoir des services de soutien psychologique au sein de l'Université, mais également dans la communauté. D'ailleurs, les personnes étudiantes et les femmes sont plus nombreuses à souhaiter obtenir du soutien psychologique à l'intérieur de l'université, ainsi que d'avoir accès à des groupes d'entraide. Bien que des services internes et externes existent dans les communautés des trois campus, les personnes victimes n'ont pas accès à tous les services désirés. Par exemple, les groupes d'entraide sont actuellement inexistantes alors que près du tiers des personnes victimes ont mentionné souhaiter ce type d'aide.

Il est également important de relever que les hommes, les personnes des minorités sexuelles ou en questionnement sur leur orientation sexuelle, ainsi que les personnes autochtones sont plus nombreuses à ne souhaiter aucune aide. Ceci pose un questionnement sur les raisons sous-jacentes à ce refus. Il faut réfléchir à la manière dont les services pourraient être adaptés pour mieux répondre aux besoins de ces groupes.

4.1.3. Statistiques institutionnelles sur la VSMU : la pointe de l'iceberg

Le silence est intrinsèquement lié à la problématique de la violence à caractère sexuel. La violence sexuelle en milieu universitaire n'échappe pas à cette triste réalité. Ainsi, les résultats de l'étude dévoilent le silence des personnes victimes, mais également celui des témoins de VSMU.

En ce qui concerne les victimes, elles sont peu nombreuses à dévoiler et à rapporter la violence qu'elles ont vécue. Ainsi, alors que près de la moitié (44,8 %) des personnes ayant rapporté avoir vécu une VSMU dans le cadre de l'enquête n'ont jamais dévoilé la situation à quiconque, seulement 14 % de celles-ci ont signalé certains ou tous les événements de VSMU aux instances ou ressources de l'institution. Considérant que 21,2 % des 273 personnes ayant répondu à l'enquête ont rapporté avoir vécu au moins une situation de VSMU au cours de la dernière année et que 14 % des personnes victimes de notre échantillon ont signalé au moins un des événements de VSMU vécu aux instances de l'Université, nous pouvons estimer que 8 personnes de notre échantillon ont communiqué la situation problématique à l'Université pour faire un signalement, une plainte ou encore pour demander de l'aide. Ceci est en concordance avec les données du Rapport annuel 2020-2021 sur la violence à caractère sexuel de l'Université de Moncton qui répertoriait 14 signalements dans l'ensemble de la population. Ainsi, il apparaît évident que les situations de VSMU qui sont rapportées officiellement à l'institution via un signalement ou une plainte ne sont que la pointe de l'iceberg, la problématique de la violence sexuelle étant beaucoup plus présente que ce que ces données laissent paraître. On ne peut donc pas se fier à celles-ci afin d'estimer l'ampleur du phénomène sur les trois campus de l'Université de Moncton. On peut également se questionner sur les ressources dont disposent ces personnes qui ne signalent pas les situations de VSMU afin de retrouver un climat de sécurité dans leur milieu de travail ou d'étude. Considérant le nombre important des membres du personnels qui vivent des situations de VSMU et considérant que ces personnes employées

passent énormément de temps au sein du milieu universitaire et qu'ils et elles demeurent dans ce milieu pour une plus longue période (milieu de travail vs milieu d'étude), ce constat est d'autant plus préoccupant.

Le fait de ne pas dénoncer renvoie à la culture du silence inhérente à la violence sexuelle, un silence alimenté par la banalisation de la violence sexuelle, la peur de ne pas être cru, ainsi que le manque de confiance dans les ressources. Ainsi, la banalisation de la violence sexuelle influence à la fois la façon dont la personne qui est victime de celle-ci l'interprète, ainsi que la façon dont les institutions répondent à ces situations et les gèrent. De plus, bien que le traitement d'une plainte dans le cadre de la politique sur la violence à caractère sexuel doive être analysé selon le principe de prépondérance des preuves habituellement utilisées dans un contexte de politique institutionnelle, les raisons évoquées par les victimes pour ne pas signaler nous mènent à questionner la mise en œuvre de ce principe dans le cadre de l'application de la politique. On semble en quelque sorte accroché à la notion de l'absence de doute raisonnable propre au traitement des plaintes dans la sphère criminelle, plaçant un accent démesuré sur la preuve et la notion de droit de la personne visée, parfois au détriment des droits des victimes. Du moins, les victimes semblent craindre ne pas avoir suffisamment de preuves pour que la violence qu'elles ont vécue soit reconnue. Enfin, il semble y avoir un manque de clarté quant au processus de plainte et ceci contribue au silence des victimes.

En terminant, cette culture du silence touche l'ensemble de la communauté universitaire. Les personnes étant témoins de VSMU dénoncent peu ces situations et peuvent être des victimes secondaires de celles-ci. En effet, la majorité des personnes témoins reconnaissent s'être senties en colère, bouleversées, embarrassées, apeurées, inquiètes ou tristes. Il devient alors primordial de sensibiliser ces nombreux témoins à l'importance de briser le silence, en plus de leur donner des moyens diversifiés pour intervenir. Afin de pousser l'ensemble de la communauté universitaire à prendre action face à la VSMU, il est impératif de recadrer le phénomène de la violence sexuelle comme un enjeu collectif.

4.1.4. Attitudes pernicieuses : la sensibilisation et l'éducation sont encore nécessaires

Bien que la notion de consentement sexuel soit généralement bien comprise, les hommes manifestent des attitudes significativement moins favorables face à celui-ci que les femmes. Ainsi, certains éléments

clés du consentement sexuel semblent encore remis en question par les répondant.es. L'éducation sur le consentement sexuel reste donc nécessaire, puisque le fait d'adhérer à des idées telles que la possibilité de consentir en état d'ébriété, l'idée d'une négociation face au refus ou la croyance que le consentement n'a pas à être répété pour les différentes activités sexuelles peut contribuer à la violence sexuelle. Par conséquent, les initiatives actuelles déployées à l'Université de Moncton ne semblent pas suffisantes afin de déconstruire ces idées et d'assurer une compréhension des éléments essentiels au consentement sexuel.

En outre, peu de personnes comprennent la notion de culture du viol et les dimensions de celle-ci. Par conséquent, peu des répondant.es considèrent que la culture du viol constitue un problème au sein de l'Université de Moncton. Considérant que cette problématique n'est pas reconnue, les membres de la communauté universitaire sont peu outillés pour remettre en question les mythes inhérents à celle-ci. Des perceptions biaisées telles que le fait de percevoir l'habillement de la victime comme provocateur, la consommation de la victime comme étant abusive et l'occupation de l'espace (ex. : marcher seule le soir) comme étant une prise de risque sont donc ancrées dans milieu et rarement remises en question. Ceci contribue à responsabiliser les victimes, à les blâmer, ainsi qu'à déresponsabiliser les personnes qui la commettent. L'ensemble de ces éléments contribue à la légitimation de la violence sexuelle.

4.2. PISTES DE RÉFLEXION ET RECOMMANDATIONS

Ces grands constats nous placent devant l'évidence de la nécessité d'agir face à la problématique de la violence sexuelle en milieu universitaire. Ainsi, nos deux premières recommandations sont :

- **Que l'Université de Moncton désigne la prévention de la violence à caractère sexuel un enjeu prioritaire;**
- **Que l'Université de Moncton assure le développement d'un plan d'action concerté contre la VSMU, incluant la prévention, la sensibilisation et l'intervention.** Celui-ci devrait répondre à l'ensemble des recommandations émises dans le cadre de ce rapport. Afin d'assurer la viabilité de cette démarche, des ressources devront être déployées pour la rédaction et la mise en œuvre du plan d'action.

Nous proposons quatre axes d'actions au sein desquels des recommandations spécifiques sont énoncées.

4.2.1. Pouvoir d'agir collectif, sensibilisation et formation

Cette enquête appuie la conception de la violence sexuelle en tant qu'enjeu collectif qui transcende la nature individuelle des événements vécus. Ainsi, l'action face à cette problématique doit être concertée et collaborative. Par conséquent, l'ensemble de nos recommandations s'adressent à chacun.e des membres de la communauté universitaire et visent ultimement des changements systémiques. D'ailleurs la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur encourage l'ancrage de la prévention des violences sexuelles dans un modèle d'approche globale, collaborative, inclusive et continue (Voir Annexe 1).

Afin d'alimenter le pouvoir d'agir collectif, nous recommandons de :

- Créer un groupe de travail pour élaborer une stratégie intégrée de sensibilisation et prévention des VSMU ciblée et adaptée en fonction des différents groupes;
- Offrir une formation sur la question de la violence sexuelle et du consentement et la rendre obligatoire auprès de toute la communauté universitaire (incluant des rappels ponctuels);
 - Certains secteurs doivent être formés de façon plus continue (sécurité, résidence, bar étudiant, sport, etc.);
 - Contre la banalisation de la violence à caractère sexuel et déconstruire les mythes sur la violence à caractère sexuel;
- Transformer les témoins passifs en témoins actifs;
 - Prendre conscience des barrières à l'intervention des témoins et travailler à leur éradication;
- Former les membres de la communauté universitaire à accueillir un dévoilement et à aiguiller les victimes vers les services appropriés;
- Favoriser la déconstruction des normes de genre;
- Soutenir la réflexion à l'impact des rapports de pouvoir sur la violence à caractère sexuel;
- Assurer la mise en place d'un environnement physique sécuritaire.

4.2.2. La Politique sur la violence à caractère sexuel

Les connaissances sur la violence à caractère sexuel sont en constante évolution. Ainsi, afin d'assurer que la Politique sur la violence à caractère sexuel inclue les meilleures pratiques, elle doit être révisée

ponctuellement et l'Université doit fournir les ressources humaines et financières pour que cette révision soit faite de façon efficace, dans un délai convenable et ce, sans dépendre exclusivement de ressources bénévoles.

- Le comité de révision de la politique devrait être formé de membres du groupe de travail pour une culture du consentement, en assurant une forte représentation étudiante, ainsi que d'une personne spécialiste en matière de politique;
- La politique sur la violence à caractère sexuel devrait être orientée davantage sur le soutien aux victimes;
 - S'assurer que les pratiques prévues par la politique tiennent compte des répercussions de la violence à caractère sexuel en utilisant une approche orientée sur le trauma⁴ dans tout le processus (soutien, traitement de la plainte, information aux victimes, mesures d'accommodement, sanction, etc.);
 - S'assurer que le vocabulaire utilisé dans la politique ne banalise pas la violence à caractère sexuel et reconnaît l'expérience des personnes victimes;
 - Aborder de façon plus explicite et claire les processus visant à assurer la protection des personnes qui se retrouvent dans un rapport hiérarchique;
 - Définir des éléments dans la politique qui protégeront davantage la personne victime de représailles éventuelles;
- Développer un mécanisme de rétroaction afin d'évaluer la satisfaction relative au sein des trois campus, compte tenu du mode de livraison de services distinct dans les trois campus.

4.2.3. Processus de signalement et plainte

Considérant que très peu de personnes victimes signalent ou portent plainte à l'Université et que certaines d'entre celles qui le font ne se sentent pas comprises et appuyées, il est clair que des changements doivent être apportés au processus de signalement et de plainte afin d'améliorer la confiance dans celui-ci.

- Identifier les barrières à la dénonciation et travailler à leur éradication, par exemple en développant un mécanisme de rétroaction sur le processus de signalement et de plainte;
- Mettre en place des moyens efficaces de réception des dénonciations, incluant l'utilisation d'une plateforme virtuelle pour les demandes de soutien, les signalements et le dépôt des plaintes, afin de faciliter le signalement et l'accès aux services;
- Assurer la transparence du processus en informant les victimes à chacune des étapes du processus de plainte, incluant l'information sur les conclusions de l'enquête, le cas échéant;
- Assurer un délai raisonnable dans le traitement de la plainte;
- Assurer que le processus ne revictimise pas les victimes et assure leur protection.

4.3. COMPARAISON DES RÉSULTATS AVEC D'AUTRES ENQUÊTES ESSIMU

La violence à caractère sexuel est une problématique présente dans les milieux universitaires, tout comme dans la société en général. Il est donc essentiel d'agir afin de créer des milieux d'éducation sécuritaires. Afin de situer les résultats de l'enquête ESSIMU UMoncton parmi les résultats d'enquêtes ESSIMU réalisées dans des milieux d'éducation postsecondaires du Québec, voici un tableau comparatif.

⁴Les approches tenant compte des traumatismes et de la violence sont des politiques et des pratiques qui reconnaissent les liens entre les traumatismes, la violence et leurs répercussions négatives sur la santé et les comportements. Ces approches sont favorables à la sécurité, au contrôle et à la résilience pour les personnes à la recherche de services liés à des expériences de violence ou qui ont des antécédents de telles expériences (Agence de la santé publique du Canada, 2018).

Tableau 18 : Comparaison des résultats aux autres enquêtes

	UMoncton	ESSIMU Québec	UQAM	UMontréal	ULaval	USherbrook	PIECES ⁵
La violence sexuelle : un problème fréquent à l'université ?							
Vécu au moins une situation de violence sexuelle par une autre personne affiliée à l'université, depuis l'arrivée à l'Université	41,8 %	36,9 %	33,0 %	41 %	41,7%	36,3%	35,9 %
Vécu au moins une situation de violence sexuelle par une autre personne affiliée à l'université, au cours de la dernière année	21,2 %	24,7 %	21,7 %	24 %	26,7%		29,9 %
Le harcèlement sexuel (HS) vécu depuis leur arrivée à l'université	37 %	33,5 %	29,9 %	37 %	37,3%		32,6 %
Le harcèlement sexuel (HS) vécu au cours de la dernière année	19,4 %	22,3 %	19,7 %	22 %	24,4%		27 %
Les comportements sexuels non désirés (CSND) vécu depuis leur arrivée à l'université	19 %	18,3 %	15,2 %	22 %	22,3%	17,7%	14,3 %
Les comportements sexuels non désirés (CSND) vécu au cours de la dernière année	6,4 %	10,3 %	8 %	11 %	24,4%		10,8 %
La coercition sexuelle vécue depuis leur arrivée à l'université cours de la dernière année.	2 %	3,1 %	2,9 %	5 %	3%	2,3%	1,8 %
La coercition sexuelle vécu au cours de la dernière année	0,7 %	1,3 %	1 %	1 %	1,1%		1,3 %
Co-occurrence des VSMU, chez les personnes victimes exclusivement							
Vécu une forme de VSMU	65 %	58,2 %	33%	54 %	41,7%	⁶	68,2 %
Vécu deux formes de VSMU	31,1 %	34,9 %	38,6 % ⁷	36 %	15,6		28 %
Vécu trois formes de VSMU	3,8 %	6,9 %		10 %	2,5%		3,9 %

⁵ PIECES (Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité) est une enquête réalisée dans 5 cégeps québécois, adaptée de l'enquête ESSIMU.

⁶ Les statistiques portant sur la co-occurrence à l'Université de Sherbrooke a été calculé séparément pour la population étudiante et pour les personnes employées.

⁷ Le document de ESSIMU UQAM permet de reconnaître globalement les personnes ont reconnu avoir vécu deux et trois formes de VSMU et non pas celles qui ont vécu deux formes et celles qui ont vécu trois formes.

	UMoncton	ESSIMU Québec	UQAM	UMontréal	ULaval	USherbrook	PIECES
Formes de VSMU vécu.e.s selon le statut ou le genre, depuis l'arrivée à l'université							
Harcèlement sexuel							
Étudiant.e 1 ^{er} cycle	36,5 %	31,6 %	61,7%	30 %	35,2%	33,8%	8
Étudiant.e cycles sup	28,6 %	35,2 %	20,2%	46%	42,9%	31,7%	
Employé.e	48,1 % ⁹	34,8 %	16,8%	42 % ¹⁰	36,5% ¹¹	36,8 ¹²	37,5 %
Enseignant.e	48,1 % ⁹	34,9% ¹³	12,3%	42%	32,7%	32,6%	45,1%
Femme	41,8 %	37,1 %	31,7 %	41 %	41,9%	41,0%	41,2 %
Homme	30,4 %	22,9 %	23,1 %	26 %	24,8%	22,3%	21,6 %
Minorités sexuelles	48,5 %	45,4 %	42,5 %	50 %	47,8% ¹⁴	37,7%	40,4 %
Comportements sexuels non désirés							
Étudiant.e 1 ^{er} cycle	17,6 %	17,1 %	56,8%	16%	21%	19,6%	15
Étudiant.e cycles sup	19 %	20,2 %	19,6%	30 %	16,2%	17,6%	
Employé.e	23,1 %	19,1 %	16,9 %	20%	25%	12,3%	16,1 %
Enseignant.e	23,1 %	18,2%	13,4%	20%	16,2%	15,3%	19,8%
Femme	25,9 %	21,0 %	16,5 %	23 %	26,6%	20%	18 %
Homme	9,6 %	10,8 %	10,7 %	15 %	10,8%	7,6%	9,5 %
Minorités sexuelles	22,1 %	25,8 %	23,9 %	31 %	30,4%	15,3%	20,3 %

⁸ L'étude PIÈCES a été réalisée au collégial, ainsi la population étudiante n'est pas distribuée en étudiants de premier cycle ou étudiants de cycles supérieurs. 31,3% des étudiants ont rapporté avoir vécu du harcèlement sexuel.

⁹ Dans la définition des statuts d'emplois de l'Université de Moncton, les différentes catégories d'employé.e.s ont été réunies en une seule (Professeur.e / chargé.e d'enseignement, chargé.e de cours, cadre, employé.e - Groupe métiers et services (ex. : cuisine, imprimerie, conciergerie, prévention et sécurité, etc.), employé.e - Groupe bureau (ex. : commis, assistant.e administratif.ve, etc.), employé.e - Groupe technique (ex. : technicien.ne audiovisuel, archives, etc.), employé.e - groupe professionnel (ex. : professionnel.le/coordonnateur.trice de recherche, agent.e de développement, psychologue, architecte, etc.). Ce choix a été fait, en raison du nombre restreint de répondant.e.s dans certaines catégories d'emplois.

¹⁰ L'Université de Montréal sépare ces données concernant les employé.e.s en trois catégories : les enseignant.e.s, les cadres et les employé.e.s- Groupes métier et service. Ainsi 42% des enseignant.e.s et des cadres et 35% des employé.e.s ont rapporté avoir vécu du harcèlement sexuel depuis leur arrivée à l'université.

¹¹ L'Université Laval décrit la catégorie employée comme les membres du personnel excluant les cadres. Les enseignant.e.s (professeur.e.s et chargé.e.s de cours et les cadres constituent deux catégories distinctes.

¹² À l'Université de Sherbrooke, la catégorie employée exclut les personnes enseignantes et les cadres.

¹³ Dans la définition des statuts l'UQAM a distingué les enseignant.e.s des autres catégories d'emplois. Dans celle-ci est incluse les professeur.e.s, les maîtres de langues et les chargé.e.s de cours.

¹⁴ L'Université Laval utilise l'expression minorités de genre pour cette catégorie. Elle la décrit comme référant aux participant.e.s n'ayant pas répondu être un homme ou une femme s'identifiant au genre qui leur a été attribué à la naissance.

¹⁵ L'étude PIÈCES a été réalisée au collégial, ainsi la population étudiante n'est pas distribuée en étudiant.e.s de premier cycle ou étudiant.e.s de cycles supérieurs. 13,7% des étudiant.e.s ont rapporté avoir vécu des comportements sexuels non désirés.

¹⁶ L'Université de Montréal sépare ces données concernant les employé.e.s en trois catégories : les enseignant.e.s, les cadres et les employé.e.s- Groupes métier et service. Ainsi 23% des cadres et 20% des enseignant.e.s et des employé.e.s (Groupes métier et services) rapportent avoir vécu des comportements sexuels non désirés.

	UMoncton	ESSIMU Québec	UQAM	UMontréal	ULaval	USherbrook	PIECES
La coercition sexuelle							
Étudiant.e 1 ^{er} cycle	2,9 %	2,9 %	56,8%	3 %	2,5%	2,9%	17
Étudiant.e cycles sup	0%	3,4 %	23,2%	7 %	4,3%	1,8%	
Employé.e	0%	2,7 %	13,3%	3% ¹⁸	2,6%	0,8%	2,2 %
Enseignant.e		4%	10,5%	6%	2,4%	2,8%	2,1%
Femme	3,2 %	3,5 %	3,0 %	5 %	3,1%	3,8%	2,2 %
Homme	0%	1,8 %	2,1 %	3 %	2,4%	0%	1,1 %
Minorités sexuelles	4,4 %	9,2 %	5,8 %	6 %	8,7%	1,6%	3,8 %

Statut de l'agresseur	UMoncton	ESSIMU Québec	UQAM	UMontréal	ULaval	USherbrook ¹⁹	PIECES
Harcèlement sexuel (%)							
Étudiant.e	50,1%	68,3%	64,4	63%	69,9%	%	86,7%
Enseignant.e	16,3%	25,7%	30,5	33%	21,7%	%	13,3%
Employé.e	18,8%	16,5%	20,0	13%	15,3%	%	2,6%
Femme	38,9%	26,9%	28,6	23%	25,5%	%	41,3%
Homme	80,6%	89,7%	89,5	89%	90,1%	%	79,7%
Comportements sexuels non désirés							
Étudiant.e	62,4%	70,8%	65,5	68%	70,7%	%	88,8%
Enseignant.e	8,9%	19,0%	23,2	23%	15,7%	%	10,3%
Employé.e	15,6%	11,4%	15,9	7%	11,5%	%	1,2%
Femme	21,5%	18,0%	22,9	23%	14,5%	%	81,5%
Homme	83,0%	86,6%	82,8	83%	89,6%	%	22,4%
Coercition sexuelle							
Étudiant.e	81,3%	63,4%	62,4%	42%	65,5%	%	88,7%
Enseignant.e	18,7%	33,3%	36,6%	52%	24,1%	%	7,2%
Employé.e	-	7,2%	11,8%	3%	3,4%	%	1,1%
Femme	25,3%	23,6%	28,7%	32%	20,7%	%	82,4%
Homme	93,3%	84,3%	83,0%	68%	86,2%	%	82,4%

¹⁷ L'étude PIÈCES a été réalisée au collégial, ainsi la population étudiante n'est pas distribuée en étudiant.e.s de premier cycle ou étudiant.e.s de cycles supérieurs. 1,7% des étudiant.e.s ont rapporté avoir vécu de la coercition sexuelle.

¹⁸ Ce chiffre représente uniquement les employés- Groupes métier et service qui ont rapporté avoir vécu de la coercition sexuelle depuis leur arrivée à l'Université.

¹⁹ L'Université de Sherbrooke n'a pas offert ces données pour l'ensemble de la population universitaire, elle présente plutôt dans son rapport des résultats distincts pour les étudiant.e.s et les employé.e.s incluant les cadres et les enseignant.e.s.

4.4. LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Certaines limites méthodologiques sont à souligner. Premièrement, l'utilisation de l'échantillon de convenance peut être associé à certains biais. Or, ce type d'échantillonnage est parmi ceux les plus utilisés dans le domaine des sciences humaines et sociales, notamment en psychologie (Jager, Putnick et Bornstein, 2017). De plus, la taille de l'échantillon relativement restreinte, ainsi que le manque de représentation de certains groupes peuvent avoir nui à la puissance des analyses statistiques, limitant l'identification de différences statistiquement significatives. Toutefois, la pondération des résultats en fonction du genre et du statut permet de contrer les limites associées à la méthode d'échantillonnage non probabiliste de convenance et ainsi, de fournir un portrait assez juste de la situation. Cependant, l'aspect limité des statistiques institutionnelles, incluant celles permettant de décrire la diversité de genre au sein de la communauté universitaire, a restreint les formes de

pondération réalisables. Ainsi, bien que nous aurions souhaité présenter les résultats en fonction de toutes les identités de genre, il a été impossible de le faire. Dans une éventuelle reproduction de l'enquête ESSIMU UMoncton, le soutien de l'administration sera essentiel afin d'améliorer le recrutement et d'assurer une participation représentative des divers groupes. Enfin, le contexte pandémique peut avoir contribué à obtenir un taux de participation inférieur à la prévision; cette difficulté de recrutement est largement observée dans les projets de recherches. Ce contexte peut également avoir eu un impact sur la prévalence réelle des événements de VSMU, puisque la grande majorité des activités d'études ou de travail ont eu lieu de manière virtuelle pendant plusieurs mois et la plupart des activités sociales n'ont pas eu lieu, réduisant ainsi les contacts entre les membres de la communauté universitaire.

L'Enquête sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire a permis de dresser un premier portrait de la situation à l'Université de Moncton. Le fait de documenter différentes dimensions de la violence à caractère sexuel met en lumière les particularités de celle-ci dans notre institution, en plus d'offrir une première évaluation de la problématique parmi l'ensemble de la communauté universitaire et non seulement au sein de la population étudiante. Les résultats ont également démontré que les données institutionnelles tirées des signalements et plaintes représentent une sous-estimation de la problématique et que celles-ci ne devraient donc jamais être considérées comme une indication fiable de la présence réelle de la violence à caractère sexuel à l'Université. En fait, il est clair que malgré les efforts importants d'éducation, de sensibilisation et de prévention déployés depuis l'instauration de la Politique sur la violence à caractère sexuel, les attitudes relatives au consentement et à la culture du viol demeurent préoccupantes. Le travail en ce sens est donc loin d'être terminé et l'Université doit accroître les ressources allouées à la prévention afin d'assurer un milieu de travail et d'étude sécuritaire aux membres de la communauté universitaire. Nous espérons que les données et constats de cette enquête serviront d'outils de travail et de revendication aux divers intervenants.es luttant contre cette problématique.

Cette étude a été rendue possible grâce au financement du Fonds d'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB) et du Réseau de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick (RRPSNB). De plus, elle n'aurait pu

5. CONCLUSION ET REMERCIEMENT

être réalisée sans le soutien de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur de l'Université du Québec à Montréal, de sa titulaire Manon Bergeron, ainsi que Manon Robichaud et Ihssane Fethi, professionnelles de recherche à la Chaire. Leur accompagnement tout au long du processus de recherche, ainsi que leur travail rigoureux dans la programmation du questionnaire et dans la réalisation des analyses statistiques, ont rendu possible ce projet de recherche. En outre, l'équipe de recherche tient à remercier les participant.es qui ont généreusement répondu à l'enquête, ainsi qu'aux services de l'institution qui ont contribué à la diffusion de l'appel de participation, en plus d'avoir rendu accessibles les données institutionnelles.

Enfin, rappelons que la violence à caractère sexuel est un problème systémique qui ne se limite pas à quelques cas isolés ou à des comportements problématiques. L'ampleur de la problématique démontrée par les résultats permet de confirmer qu'il s'agit d'un phénomène social qui touche et concerne l'ensemble de la communauté universitaire. Ainsi, nous devons agir de manière collective afin d'enrayer la VSMU et de mettre en place une réelle culture du consentement à l'Université de Moncton.

BIBLIOGRAPHIE

- Agence de la santé publique du Canada (2018). Approches tenant compte des traumatismes et de la violence – politiques et pratiques. Gouvernement du Canada <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/securite-et-risque-pour-sante/approches-traumatismes-violence-politiques-pratiques.html>
- Argiero, S. J., Dyrdaahl, J. L., Fernandez, S. S., Whitney, L. E. et Woodring, R. J. (2010). A cultural perspective for understanding how campus environments perpetuate rape-supportive culture. *Journal of the Student Personnel Association at Indiana University*, 26-40. Repéré à <https://scholarworks.iu.edu/journals/index.php/jiuspa/article/viewFile/5000/4612>
- Baker, N. V. (2010). *Challenging sexual harassment on campus. Forum on Public Policy*. Repéré à <http://files.eric.ed.gov/fulltext/EJ913098.pdf>
- Banyard, V. L., Plante, E. G. et Moynihan, M. M. (2004). Bystander education : Bringing a broader community perspective to sexual violence prevention. *Journal of Community Psychology*, 32(1), 61-79. doi : 10.1002/jcop.10078
- Banyard, V. L., Ward, S., Cohn, E. S., Plante, E. G., Moorhead, C. A. E. et Walsh, W. A. (2007). Unwanted sexual contact on campus: a comparison of women's and men's experiences. *Violence and Victims*, 22(1), 52-70. doi: 10.1891/088667007780482865
- Basile, K. C., Smith, S. G., Breiding, M. J., Black, M. C. et Mahendra, R. R. (2014). *Sexual Violence Surveillance: Uniform Definitions and Recommended Data Elements, Version 2.0*. Repéré sur le site des Centers for Disease Control and Prevention: https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/sv_surveillance_definitions-2009-a.pdf
- Bedera, N. et Nordmeyer, K. (2015). "Never Go Out Alone": An Analysis of College Rape Prevention Tips. *Sexuality & Culture*, 19(3), 533-542. doi : 10.1007/s12119-015-9274-5
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., & Kurtzman, L. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Université du Québec à Montréal. [online], <https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU-UQAM-2.pdf>
- Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A., et Bourget, C. (2020). Rapport de recherche de l'enquête PIECES : Violences sexuelles en milieu collégial au Québec. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec.
- Blais, A. et Durand, C. (2009). Le sondage. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale – De la problématique à la collecte des données* (p. 445-488). Ste-Foy, Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Buchwald, E., Fletcher, P. R et Roth, M. (1993). *Transforming a rape culture*. Minneapolis, MN : Milkweed Editions.
- Bureau de Coopération Universitaire. (2016). *Le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans le milieu universitaire. Rapport du Groupe de travail sur les politiques et procédures en matière de harcèlement sexuel et de violence sexuelle (GT-PHS)*. Repéré à http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/Rapport-GT-PHS_adopté-CA_2016-10-14-VF.pdf

- Forrest, A., & Senn, C. (2017). Theory Becomes Practice: The Bystander Initiative at the University of Windsor. In L. Quinlan, A. Quinlan, & C. Fogel (Ed.), *Sexual Assault on Canadian University and College Campuses*. Wilfrid Laurier University Press.
- Cantin, S. et Proulx, C. (1995). *À l'université comme ailleurs: rapport du sondage sur le harcèlement sexuel mené à l'Université de Montréal*. Montréal, Québec : Université de Montréal.
- Cantor, D., Fisher, B., Chibnall, S., Townsend, R., Lee, H., Bruce, C. et Thomas, G. (2015). *Report on the AAU Campus Climate Survey on Sexual Assault and Sexual Misconduct*. Rockville, Maryland : Westat.
- Cardi, C., Naudier, D. et Pruvost, G. (2005). Les rapports sociaux de sexe à l'université : au cœur d'une triple dénégation. *L'Homme et la société*, 4(158), 49-73. doi : 10.3917/lhs.158.0049
- Conseil du statut de la femme. (2016). *Mémoire sur la violence contre les jeunes femmes et les filles Soumis au Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes dans le cadre de l'étude sur la violence envers les jeunes femmes et les filles au Canada*. Repéré à https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/memoire_violence_jeunes_femmes.pdf
- Deming, M. E., Covan, E. K., Swan, S. C. et Billings, D. L. (2013). Exploring rape myths, gendered norms, group processing, and the social context of rape among college women : a qualitative analysis. *Violence against women*, 19(4), 465-485. doi : 10.1177/1077801213487044
- Fassin, D. (2003). À propos de Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale. *Mouvements*, 5(30), 170-172. doi: 10.3917/mouv.030.0170
- Fédération canadienne des femmes diplômées des universités. (2016). Mémoire au Comité de la condition féminine pour étayer son étude intitulée «*La violence envers les jeunes femmes et filles au Canada* ». Repéré à <http://www.parl.gc.ca/Content/HOC/Committee/421/FEWO/Brief/BR8406529/br-external/CanadianFederationofUniversityWomen-9437755-f.pdf>
- Fedina, L., Holmes, J. L. et Backes, B. L. (2016). Campus Sexual Assault A Systematic Review of Prevalence Research From 2000 to 2015. *Trauma, Violence, & Abuse*. doi : 10.1177/1524838016631129
- Fisher, B. S., Cullen, F. T. et Turner, M. G. (2000). *The sexual victimization of college women*. Repéré sur le site du National Criminal Justice Reference Service: <https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/182369.pdf>
- Fisher, B. S. et Sloan, J. J. (2007). *Campus Crime: Legal, Social and Policy Perspectives* (2^e ed). Springfield: Charles C. Thomas.
- Fitzgerald, L. F., Gelfand, M. J. et Gragrow, F. (1995). Measuring Sexual Harassment: Theoretical and Psychometric Advances. *Basic and Applied Social Psychology*, 17(4), 425-445. doi: 10.1207/s15324834basp1704_2
- Fitzgerald, L. F., Magley, V. J., Dragow, F. et Waldo, C. R. (1999). Measuring sexual harassment in the military: The Sexual Experiences Questionnaire (SEQ—DoD). *Military Psychology*, 11(3), 243-263. doi: 10.1207/s15327876mp1103_3
- Fitzgerald, L. F., Shullman, S. L., Bailey, N., Richards, M., Swecker, J., Gold, Y., Ormerod, A. J. et Weitzman, L. (1988). The dimensions and extent of sexual harassment in higher education and the workplace. *Journal of Vocational Behavior*, 32(2), 152-175.
- Flack, W. F., Kimble, M. O., Campbell, B. E., Hopper, A. B., Peterca, O. et Heller, E. J. (2015). Sexual assault victimization among female undergraduates during study abroad: A single campus survey study. *Journal of Interpersonal Violence*, 30(20), 3453-3466. doi : 10.1177/0886260514563833

- Forbes, G. B., Adams-Curtis, L. E., Pakalka, A. H. et White, K. B. (2006). Dating aggression, sexual coercion, and aggression-supporting attitudes among college men as a function of participation in aggressive high school sports. *Violence Against Women*, 12(5), 441-455. doi : 10.1177/1077801206288126
- Franklin, C. A., Bouffard, L. A. et Pratt, T. C. (2012). Sexual assault on the college campus: Fraternity affiliation, male peer support, and low self-control. *Criminal Justice and Behavior*, 39(11), 1457-1480. doi: 10.1177/0093854812456527
- Fuller, B. R., O'Sullivan, L., & Belu, C. (2016). UNB Sexual Assault Climate Survey. Fredericton : University of New Brunswick, [online], [http://www.unb.ca/initiatives/_assets/documents/sexualassault/assault-climate.pdf]
- Guillaumin, C. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir l'idée de nature*. Paris, France : Côté-femmes.
- Hanmer, J. (1977). Violence et contrôle social des femmes. *Nouvelles Questions féministes*, 2(novembre), 68-88. Repéré à <http://www.feministes-radicales.org/wp-content/uploads/2012/03/Jalna-Hanmer-Violence-et-contr%C3%B4le-social-des-femmes-1977-Copie.pdf>
- Hébert, M., Julien, M., Bergeron, M., & Daigneault, I. (2019). Les activités préventives en matière de violences sexuelles dans les milieux d'enseignement collégiaux et universitaires : Portrait des interventions actuelles au Québec. Projet initié par ESSIMU. Montréal. [online], <https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Activités-préventives-en-matière-de-violences-sexuelles-dans-les-milieux-collégiaux-et-universitaires-Portrait-des-interventions-actuelles-1.pdf>
- Hébert, M., Moreau, C., Blais, M., Lavoie, F. et Guerrier, M. (2016). Child Sexual Abuse as a Risk Factor for Teen Dating Violence : Findings from a Representative Sample of Quebec Youth. *Journal of Child & Adolescent Trauma*, 1-11. doi: 10.1007/s40653-016-0119-7
- Henry, N. et Powell, A. (2014). *Preventing sexual violence : Interdisciplinary approaches to overcoming a rape culture*. Palgrave Macmillan.
- Hill, C. et Silva, E. (2005). *Drawing the line: Sexual harassment on campus*. Washington, DC: AAUW Educational Foundation.
- Iconis, R. (2006). Sexual harassment on campus: Development of policies & procedures at the city university of New York. *Journal of College Teaching & Learning*, 3(12), 61-74. Repéré à <http://www.cluteinstitute.com/ojs/index.php/TLC/article/view/1650/1630>
- Jager, J., Putnick, D. L. et Bornstein, M. H. (2017). II. More than just convenient: The scientific merits of homogeneous convenience samples. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 82(2), 13-30. <https://doi.org/10.1111/mono.12296>
- Karjane, H. K., Fisher, B. S. et Cullen, F. T. (1999). Campus sexual assault: How America's institutions of higher education respond. *Final Report* (NIJ Grant # 1999-WA-VX-0008). Newton, MA: Education Development Center, Inc.
- Karjane, H. M., Fisher, B., Cullen, F. T. et National Institute of Justice (2005). *Sexual Assault on Campus : What Colleges and Universities are Doing About It*. Washington, D.C. : US Department of Justice.
- Kelly, L. (1987). The Continuum of Sexual Violence. Dans J. Hanmer et M. Maynard (dir.), *Women, violence, and social control* (p. 46-60), Atlantic Highlands, N.J. : Humanities Press International.
- Kenagy, G. (2005). The health and social service needs of transgender people in Philadelphia. *International Journal of Transgenderism*, 8(2-3), 49-56. doi : 10.1300/J485v08n02_05

- Kenagy, G. et Bostwick, W. (2005). Health and social service needs of transgendered people in Chicago. *International Journal of Transgenderism*, 8(2-3), 57-66. doi : 10.1300/J485v08n02_06
- Kergoat, D. (2010). Le rapport social de sexe: de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion. Dans A. Bidet-Mordrel (dir.), *Les rapports sociaux de sexe* (p. 60-75). Paris, France : PUF.
- Krebs, C., Lindquist, C., Berzofsky, M., Shook-Sa, B., Peterson, K., Planty, M., Langton, L. et Stroop, J. (2016). *Campus Climate Survey Validation Study Final Technical Report* (R&DP-2015: 04, NCJ 249545). U.S. Department of Justice.
- Krebs, C. P., Lindquist, C. H., Warner, T. D., Fisher, B. S. et Martin, S. L. (2007). *The Campus Sexual Assault (CSA) Study*. National Institute of Justice.
- Krug, E., Dahlberg, L., Mercy, J., Zwi, A. et Lozano, R. (2002). *World health report on violence and health*. Genève: World Health Organization. Repéré à http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/en/full_fr.pdf?ua=1
- Lempen, K. (2008). Au-delà du mobbing: le harcèlement sexuel comme outil de maintien du système de genre. Dans K. Arioli, M. Cottier, P. Farahmand et Z. Küng (dir.), *Wandel der Geschlechterverhältnisse durch Recht?* (p. 149-163). Zürich, St-Gall: Dike.
- Lisak, D., Gardinier, L., Nicksa, S. C. et Cote, A. M. (2010). False allegations of sexual assault: An analysis of ten years of reported cases. *Violence Against Women*, 16(12), 1318-1334. doi: 10.1177/1077801210387747
- Lund, E. M. et Thomas, K. B. (2015). Necessary but not sufficient: Sexual assault information on college and university websites. *Psychology of Women Quarterly*, 39(4), 530-538. doi: 10.1177/0361684315598286
- McGill Sexual Assault Policy Working Group. (2016). *Proposed Sexual Violence Policy of McGill University*. Repéré à <http://sexualassaultpolicyatmcgill.com/>
- McMahon, S. (2007). Understanding community-specific rape myths : Exploring student athlete culture. *Affilia*, 22(4), 357-370. doi: 10.1177/0886109907306331
- McMahon, S. et Banyard, V. L. (2012). When can I help? A conceptual framework for the prevention of sexual violence through bystander Intervention. *Trauma, Violence, & Abuse*, 13(1) 3-14. doi: 10.1177/1524838011426015
- McMahon, S. et Farmer, G. L. (2011). An updated measure for assessing subtle rape myths. *Social Work Research*, 35(2), 71-81. doi: 10.1093/swr/35.2.71
- Ministère de la sécurité publique. (2016). *Infractions sexuelles au Québec en 2014*. Repéré à http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2014/infractions_sexuelles_2014.pdf
- Minow, J. et Einolf, C. J. (2009). Sorority membership and risk for campus sexual assault. *Violence Against Women*, 15(7), 835-851. Repéré à https://works.bepress.com/christopher_einolf/7/
- Mitchell, K. J., Ybarra, M. L. et Korchmaros, J. D. (2014). Sexual harassment among adolescents of different sexual orientations and gender identities. *Child Abuse & Neglect*, 38(2), 280-295. doi: 10.1016/j.chiabu.2013.09.008
- Mohipp, C. et Senn, C. Y. (2008). Graduate Students' Perceptions of Contrapower Sexual Harassment. *Journal of Interpersonal Violence*, 23(9), 1258-1276. doi : 10.1177/0886260508314299

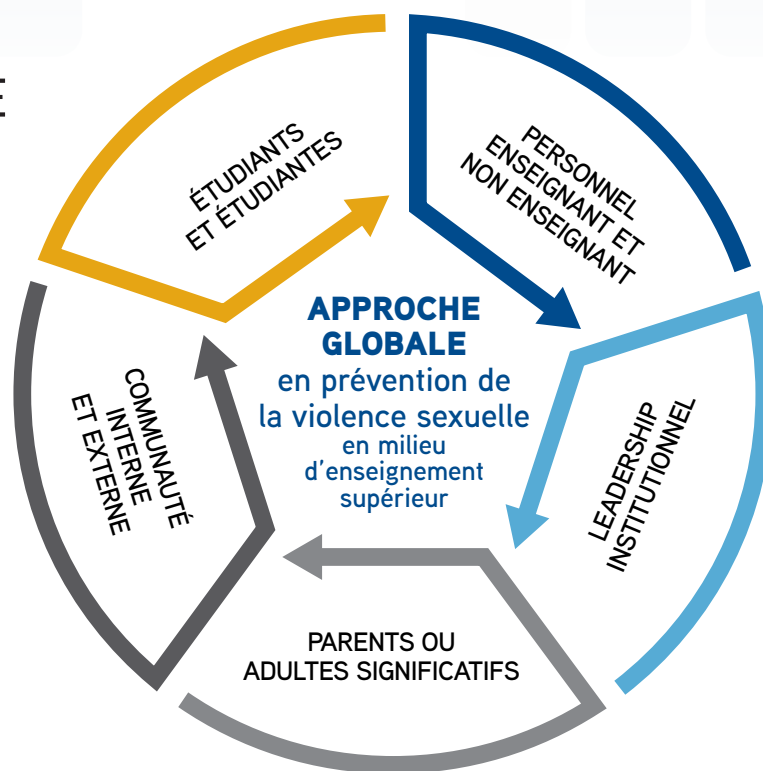
- Mohler-Kuo, M., Dowdall, G. W., Koss, M. P. et Wechsler, H. (2004). Correlates of rape while intoxicated in a national sample of college women. *Journal of Studies on Alcohol*, 65(1), 37-45. doi: 10.15288/ jsa.2004.65.37
- Pasek, J. (2015). When will nonprobability surveys mirror probability surveys? Considering types of inference and weighting strategies as criteria for correspondence. *International Journal of Public Opinion Research*, 28(2), 269-291. doi: 10.1093/ijpor/edv016
- Pfefferkorn, R. (2007). *Inégalités et rapports sociaux: rapports de classes, rapports de sexes*. Paris, France: La Dispute.
- Prins, A., Ouimette, P., Kimerling, R., Cameron, R. P., Hugelshofer, D. S., Shaw-Hegwer, J., Thrailkill, A., Gusman, F.D. et Sheikh, J. I. (2004). The primary care PTSD screen (PC-PTSD): Development and operating characteristics. *Primary Care Psychiatry*, 9(1), 9-14. doi : 10.1185/135525703125002360
- Quinlan, E., Quinlan, A., Curtis, F., & Taylor, G. (2017). *Sexual violence at canadian universities*. Activism, institutional responses, and strategies for change. Wilfrid Laurier University Press.
- Rinfret-Raynor, M., Lesieux, É., Cousineau, M.-M., Gauthier, S. et Harper E. (2014). *Violence envers les femmes : Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Rochlen, A. B. (2012). Mexican-American and Caucasian university men's experience of sexual harassment : A preliminary report. *Psychology of Men & Masculinity*, 13(3), 264-269. doi : 10.1037/a0025031
- Schwartz, M. D. et Pitts, V. L. (1995). Exploring a feminist routine activities approach to explaining sexual assault, *Justice Quarterly*, 12(1), 9-31. doi : 10.1080/07418829500092551
- Scott, J. et Varikas, E. (1988). Genre: une catégorie utile d'analyse historique, *Cahiers du GRIF*, 37(1), 125-153. Repéré à http://www.persee.fr/docAsPDF/grif_0770-6081_1988_num_37_1_1759.pdf
- Secrétariat à la condition féminine. (2016). *Les violences sexuelles, c'est non : Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles (2016-2021)*. Repéré à http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Brochure_Violences_Sexuelles.pdf
- Senécal, M., Hébert, M., Lavoie, F., Tremblay, R. E. et Vitaro, F. (2006). Fréquence et corrélats des expériences de harcèlement sexuel chez des jeunes adultes francophones du Québec. *Revue de psychoéducation*, 35(2), 355-375.
- Stotzer, R. L. (2009). Violence against transgender people: A review of United States data. *Aggression and Violent Behavior*, 14(3), 170-179. doi : 10.1016/j.avb.2009.01.006
- UBC Sexual Assault Panel (2016). *Sexual Assault at the University of British Columbia: Prevention, Response, and Accountability*. Colombie-Britannique. Repéré à <http://equity2.sites.olt.ubc.ca/files/2016/09/USAP-Report-20-June-Submitted.pdf>
- Ullman, S.E. (2000). Psychometric characteristics of the Social Reactions Questionnaire: A measure of reactions to sexual assault victims. *Psychology of Women Quarterly*, 24(3), 257-271. doi: 10.1111/ j.1471-6402.2000.tb00208.x
- Ullman, S. E., Relyea, M. et Sigurvinsdottir, R. (2015). *A short measure of social reactions to sexual assault: The SRQ-S*. Document inédit.

- Université Concordia (2015). *Rapport du Groupe d'étude et de travail sur les politiques traitant d'agressions sexuelles*. Repéré à <https://www.concordia.ca/content/dam/concordia/now/docs/FINAL-fr-report-sexual-assault-policy-review-working-group-august-2015.pdf>
- Université d'Ottawa. (2015). *Rapport du Groupe de travail sur le respect et l'égalité: mettre fin à la violence sexuelle à l'Université d'Ottawa*. Ottawa, Canada : Université d'Ottawa.
- University of Alberta. (2016). *Survey of Unwanted Sexual Experience Among University of Alberta Students*. Repéré à <https://uofa.ualberta.ca/current-students/sexual-assault-centre/-/media/7d6cd-389c2a44db5a1cbd3249dd0d49a.ashx>
- Vandiver, D. M. et Dupalo, J. R. (2013). Factors That Affect College Students' Perceptions of Rape What Is the Role of Gender and Other Situational Factors ? *International journal of offender therapy and comparative criminology*, 57(5), 592-612. doi: 10.1177/0306624X12436797
- Walsh, W. A., Banyard, V. L., Moynihan, M. M., Ward, S. et Cohn, E. S. (2010). Disclosure and service use on a college campus after an unwanted sexual experience. *Journal of Trauma & Dissociation*, 11(2), 134–151. doi: 10.1080/15299730903502912

VERS UNE APPROCHE GLOBALE ET CONCERTÉE EN PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR¹

POUR UNE PLANIFICATION PROACTIVE DE L'OFFRE DE SERVICES

Pour faire suite à l'adoption de la Loi 22.1 par le gouvernement québécois obligeant les établissements d'enseignement post-secondaire à se doter d'une politique et à mettre en place des mesures concrètes pour la prévention des violences à caractère sexuel, la Chaire encourage l'ancrage de la prévention des violences sexuelles dans un modèle d'approche globale, collaborative, inclusive et continue.



QUELS SONT LES ÉLÉMENTS DISTINCTIFS DE CETTE APPROCHE ?

Tout comme le modèle socioécologique, le modèle d'approche globale insiste sur l'importance de cibler des facteurs de risque à tous les niveaux : individuel, relationnel, communautaire et sociétal.

Or, il s'en distingue en développant encore plus l'intégration des différents niveaux :

- La collaboration entre les groupes au coeur du modèle est intensifiée
- Les groupes collaborent autant dans la planification, la conception, l'évaluation que la participation
- L'implication et la responsabilisation de toutes les parties prenantes du milieu sont essentielles
- La responsabilité de la prévention est partagée et ne repose pas que sur les épaules des intervenant.es responsables de la mise en oeuvre de la politique

¹ Le modèle décrit ici est tiré de l'article McMahon, S., Steiner, J.J., Snyder, S. & Banyard, V.L. (2019). Comprehensive Prevention of Campus Sexual Violence : Expanding Who Is Invited to the Table. Trauma, Violence & Abuse.

QUELS SONT LES GROUPES CIBLÉS PAR LE MODÈLE D'APPROCHE GLOBALE ET COMMENT SONT-ILS IMPLIQUÉS ?

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Bien plus que des destinataires des services offerts, elles et ils représentent des partenaires essentiels pour la conception, l'implantation, la diffusion et l'évaluation des activités. Elles et ils sont présent.es dans les discussions et les prises de décisions et des efforts sont mis en place pour assurer l'implication de groupes davantage marginalisés et d'étudiant.es à tous les niveaux d'étude.

PERSONNEL ENSEIGNANT ET NON ENSEIGNANT

Leur implication permet de cultiver des relations de confiance avec les étudiant.es, de contribuer à un climat sécuritaire et de favoriser une approche intersectionnelle. Elle prend différentes formes : participer à des formations, développer des outils de sensibilisation ou clarifier les attentes quant aux comportements (in)acceptables. Des mesures sont mises en place pour reconnaître leurs efforts.

LEADERSHIP INSTITUTIONNEL

L'engagement partagé repose en grande partie sur lui, dont le rôle est crucial. Notamment, les directions d'établissement prennent des décisions influençant le climat, les mesures d'encadrement, les efforts investis et les ressources. Elles sont incitées à s'impliquer activement et à lutter de manière visible afin d'être perçues par la communauté comme des parties prenantes des solutions.

PARENTS OU ADULTES SIGNIFICATIFS

Leur rôle importe, mais pose certains défis, les étudiant.es étant des adultes et ne résidant pas tous.tes au domicile familial. Elles et ils sont néanmoins présent.es dans les milieux de vie de ces derniers et reçoivent leurs confidences. Leur implication passe par la sensibilisation sur les facteurs de risque, la connaissance des ressources et procédures et le renforcement des messages préventifs.

COMMUNAUTÉ (INTERNE ET EXTERNE)

Des partenariats avec les membres de la communauté interne (syndicats, groupes socioculturels, associations étudiantes, etc.) et externe (organismes communautaires, milieux de stages, établissements environnants fréquentés par la communauté, etc.) permettent de soutenir les efforts en prévention, d'offrir un filet de sécurité social et de renforcer les messages préventifs.

La Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur a pour mission de contribuer à la prévention des VSSMES au Québec et au Canada. Sa programmation de recherche se déploie dans trois axes à la fois distinctifs et complémentaires qui se résument à l'observation, à l'évaluation et à la mobilisation. Reconnaissant que la concertation de tous et toutes garantit l'identification des problèmes émergents de même que les solutions rassembleuses, la démarche partenariale et le processus de co-construction des connaissances constituent ses deux piliers majeurs.

POUR EN SAVOIR PLUS

Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur

chaire.vssmes@uqam.ca

chairevssmes.uqam.ca

Document préparé par Manon Bergeron et Catherine Lavoie Mongrain

